

Questionnaire connaissance client

Personne physique

Document à compléter et à renvoyer avec votre dossier de souscription/adhésion

Voici notre Questionnaire Connaissance Client. Celui-ci est composé de plusieurs pages qui visent à vous informer sur notre société mais aussi à recueillir des informations pour mieux vous connaître et mieux appréhender votre projet patrimonial. Ainsi, nous pouvons nous assurer que les contrats que nous vous proposerons de souscrire et les supports d'investissement choisis correspondent bien à vos connaissances et à votre expérience en matière d'investissement, ainsi qu'à votre situation financière et votre capacité à subir des pertes, et à vos objectifs patrimoniaux, y compris leur tolérance au risque.

Ce Questionnaire Connaissance Client permet ainsi de vous accompagner dans votre démarche patrimoniale : il est important que vous nous communiquiez avec précision et sincérité l'ensemble des informations nous permettant de vous proposer un conseil adapté. Cette diligence est effectuée dans votre intérêt et la fourniture d'informations complètes et sincères est une condition nécessaire pour vous faire bénéficier d'un service de qualité. [Ce questionnaire est donc établi dans votre intérêt.](#)

Si votre situation (ou celle de votre foyer) évolue ou que vous souhaitez nous faire part d'informations complémentaires que vous estimez susceptibles d'affecter votre situation personnelle, nous vous invitons à nous contacter.

Si l'une des questions qui vous a été soumise vous a semblé équivoque ou imprécise, nos conseillers vous apporteront les précisions nécessaires afin d'y répondre de la manière la plus complète possible. Plus généralement, nous vous invitons à nous informer, tout au long de votre investissement, des modifications affectant votre situation personnelle.

Toute incohérence entre les réponses apportées ci-après nous conduira à vous les signaler afin de clairement identifier vos objectifs et vos besoins.

BESOIN D'INFORMATIONS ? D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Nos conseillers sont à votre disposition par mail ou par téléphone pour vous aider dans votre démarche de souscription.

Sur rendez-vous, nous pouvons également vous accueillir dans nos bureaux.

13 rue d'Uzès, 75002 Paris

01 44 76 87 60

*Prix d'un appel local non surtaxé

www.assurancevie.com

INFORMATION CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR / ADHÉRENT

Identité

Veillez renseigner ci-après les informations personnelles du futur détenteur du contrat, y compris s'il est mineur. En présence d'un souscripteur / adhérent mineur ou d'un majeur placé sous un régime de protection juridique, veuillez aussi obligatoirement remplir l'annexe 1, située à la fin de ce document, concernant l'identification des représentants légaux.

Civilité : Madame Monsieur

Nom d'usage Nom de naissance

Prénom(s)

Date de naissance Nationalité

Statut / Protection juridique

Majeur : Capable* Sous protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)

*Une personne capable dispose, juridiquement, de toutes ses capacités (physiques et mentales), et peut exercer ses droits et obligations.

Mineur : Sous administration légale* Émancipé Sous tutelle

*Un mineur est sous administration légale lorsque l'autorité parentale est assurée par ses deux parents ou l'un d'entre eux (en cas de veuvage par exemple).

IMPORTANT

Dans le cadre d'une co-souscription / co-adhésion, votre conjoint doit remplir l'annexe 2 située à la fin de ce document.

Coordonnées

Email Téléphone fixe Téléphone mobile

Adresse fiscale*

*Votre adresse fiscale est déterminée par la loi à partir de critères (lieu du foyer, lieu de vos intérêts économiques...). C'est ainsi celle où vous vous acquittez de vos obligations fiscales.

Adresse postale*
(si différente de votre adresse fiscale)

*L'adresse postale correspond à l'adresse où vous souhaitez recevoir votre courrier.

Obligations fiscales / Votre résidence fiscale (hors États-Unis d'Amérique) : Dans le cadre de la réglementation fiscale EAI (pour Échange Automatisé d'Informations), il est nécessaire d'identifier la liste des pays dans lesquels vous êtes considéré(e) comme résident(e) fiscal(e). À cet effet, merci de nous indiquer les pays / juridictions concernés, y compris la France.

Pays / Juridiction	Numéro d'Identification Fiscale (NIF)*

*Si le Pays/Juridiction est la France, la fourniture du NIF n'est pas obligatoire. Pour la France, le NIF est composé de 13 chiffres, et est propre à chaque déclarant. Pour connaître votre numéro, vous devez vous reporter à votre dernier avis d'imposition (sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière) au niveau du bloc « Vos références » et du champ « Numéro fiscal ». Pour les mineurs, veuillez indiquer les NIF des deux parents.

Réglementation FATCA

Avez-vous la nationalité américaine ? Oui** Non

Êtes-vous considéré(e) comme résident(e) à des fins fiscales aux États-Unis d'Amérique (ex : détention de la green card) ? Oui** Non

**Si oui, merci de nous communiquer l'un de vos trois numéros d'identification américains (Sécurité Sociale (SSN), identification employeur (EIN), identification fiscale (ITIN)) :

N° :

J'ai connaissance qu'une réponse positive entraîne une déclaration auprès de l'administration fiscale américaine au titre des obligations qui incombent aux établissements financiers au regard de la réglementation FATCA. Tout changement de situation pouvant entraîner une évolution de mon statut, au regard de la réglementation FATCA, doit être communiquée dans les plus brefs délais.

INFORMATIONS CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR / ADHÉRENT

Êtes-vous une Personne Politiquement Exposée (PPE) ?

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante* pour le compte d'un état, y compris de l'état français ? Oui Non

Si oui : Fonction exercée Date de cessation

*Exemples de PPE : chef d'état, chef du gouvernement, membre de l'organe dirigeant d'un parti, membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle, ambassadeur, membre d'un organe d'administration d'une entreprise publique...

Êtes-vous étroitement lié(e)* à une PPE (famille...) ? Oui Non

Si oui : Fonction exercée Lien avec cette personne

*Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire de Pacs ; les enfants, ainsi que leur conjoint ou leur partenaire de Pacs.

DÉTERMINATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

C'est quoi le profil investisseur ?

Le profil investisseur est une série de questions sur notamment vos revenus, votre patrimoine, vos expériences et connaissances financières, et aussi votre sensibilité face à un risque de perte en capital.

Chaque réponse fournie rapporte des points. Le profil investisseur est déterminé en additionnant tous les points accumulés.

Les objectifs du profil investisseur

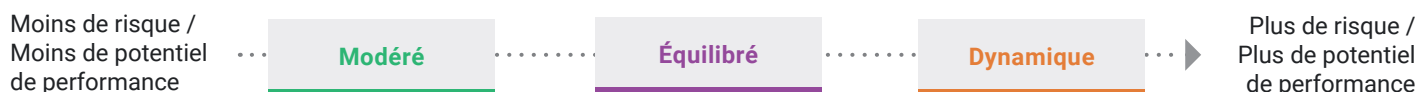
Le profil investisseur permet de vous accompagner dans le choix et la répartition de vos supports d'investissements (fonds en euros et supports en unités de compte). Il vous indique la composition appropriée de votre contrat.

Confronté aux autres informations portées à notre connaissance, votre profil investisseur permet à LUCYA de vous fournir un conseil approprié à votre situation personnelle et à vos besoins.

Ainsi la détermination de votre profil investisseur revêt un caractère important et s'inscrit dans votre intérêt.

Les profils investisseurs

Chez LUCYA, il existe 3 profils investisseurs qui sont adossés au contrat : « Modéré », « équilibré » et « Dynamique ». Ceux-ci peuvent être représentés de la façon suivante :



Pour une présentation plus complète, veuillez vous reporter au document intitulé «Rapport de conseil - Les profils investisseurs de LUCYA» qui accompagne votre dossier de souscription.

Bon à savoir

Si le détenteur du contrat est mineur, le formulaire du profil investisseur ci-après doit être rempli au niveau du foyer. En présence d'une adhésion / souscription conjointe, il convient de remplir un seul profil investisseur en tenant compte de la situation globale du couple.

Situation professionnelle

Statut : Salarié(e) (4pts) Travailleur Non Salarié (TNS) (3pts) Demandeur d'emploi (-2pts) Retraité(e) (0pt)
 Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e) (0pt) Autre (0pt)

Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)

Année prévisionnelle de départ à la retraite

Pour les personnes retraitées, veuillez reporter la date de départ à la retraite.

- Moins de 2 ans (-2pts)
 Entre 2 et 5 ans (2pts)
 Plus de 5 ans (6pts)
 Déjà retraité(e) (-2pts)

Situation familiale

Situation familiale : Célibataire (3pts) Union libre (4pts)
 Pacsé(e) (4pts) Marié(e) (4pts)
 Divorcé(e) (0pt) Veuf(ve) (0pt)

Si vous êtes marié(e), veuillez cocher votre régime matrimonial :
 Si vous êtes marié(e) sans contrat de mariage après le 1^{er} février 1966,
 veuillez cocher « Régime légal / Communauté réduite aux acquêts ».

- Régime légal / Communauté réduite aux acquêts
 Communauté réduite aux acquêts avec clause de préciput
 Séparation de bien
 Participation aux acquêts
 Communauté universelle
 Communauté universelle avec clause de préciput / attribution intégrale
 Communauté de meubles et acquêts

Nombre d'enfants

Veuillez les identifier :

Nom	Prénom	Date de naissance	Enfant à charge*
	/...../.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	/...../.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	/...../.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	/...../.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

*D'un point de vue fiscal, les personnes à charge sont des personnes, autre que le contribuable et son conjoint, qui sont rattachées au foyer fiscal.

Si vous avez d'autres personnes rattachées à votre foyer fiscal (parent, frère, sœur...), veuillez les identifier :

Nom	Prénom	Lien familial

Nombre total de personnes rattachées au foyer fiscal : 0(6pts) 1(5pts) 2(4pts) 3(0pt) Plus de 3(-2pts)

Informations patrimoniales

Les valeurs doivent être déterminées au niveau du foyer si le souscripteur / adhérent est mineur.

Vos revenus et dépenses

Quels sont vos revenus annuels bruts (ou ceux du foyer dans le cadre d'un couple) ?

- Moins de 25 000 €(0pt) De 25 000 € à 50 000 €(1pt) De 50 000 € et 75 000 €(2pts) De 75 000 € à 100 000 €(3pts)
 De 100 000 € à 150 000 €(4pts) De 150 000 € à 300 000 €(5pts) Plus de 300 000 €(5pts)

Quelle est la source de ces revenus ?	%
Revenus professionnels	
Revenus financiers	
Revenus immobiliers	
BNC, BIC, BA	
Retraite	
Autres revenus	
TOTAL	

Quelle part de vos revenus consacrez-vous à vos dépenses régulières (loyer, remboursement d'emprunts, dépenses courantes telles que l'alimentation, les frais de scolarité, les fournisseurs d'énergie...) ?

Cochez la case correspondant à votre situation		Points
Plus de 75 %	<input type="checkbox"/>	0pt
De 50 à 75 %	<input type="checkbox"/>	1pt
De 25 à 50 %	<input type="checkbox"/>	2pts
Moins de 25 %	<input type="checkbox"/>	3pts

Informations patrimoniales

Votre épargne

Quelle est votre capacité d'épargne annuelle ?

- Moins de 5 000 € (0pt) De 5 000 € à 10 000 € (2pts) De 10 000 € et 20 000 € (4pts) Plus de 20 000 € (6pts)

Envisagez-vous de réaliser une dépense dans les 18 prochains mois vous imposant de récupérer une partie substantielle de votre investissement ? Oui (0pt) Non (2pts)

Si oui, quel est le montant de cette dépense ? €

- Moins de 5 000 € De 5 000 € à 10 000 € De 10 000 € et 20 000 € Plus de 20 000 €

Votre patrimoine (ou celui du foyer si vous êtes en couple)

À combien estimez-vous votre épargne de précaution* ?

- Moins de 10 000 € (0pt) De 10 000 € à 30 000 € (1pt) De 30 000 € et 50 000 € (2pts) Plus de 50 000 € (3pts)

*Épargne constituée au fil de l'eau pour faire face notamment à des imprévus (ex : compte chèque, Livret A, LDDS, autres livrets).

À combien estimez-vous votre patrimoine financier hors épargne de précaution (ex : PEA, compte titres, assurance vie, actions non cotées...) ?

- Moins de 50 000 € (0pt) De 50 000 € à 100 000 € (1pt) De 100 000 € et 200 000 € (2pts)
 Plus de 200 000 € à 500 000 € (3pts) De 500 000 € à 1 000 000 € (4pts) Plus de 1 000 000 € (4pts)

À combien estimez-vous votre patrimoine immobilier hors emprunt (résidence principale, résidence secondaire, SCPI, SCI...) ?

- Aucun (0pt) Moins de 200 000 € (1pt) De 200 000 € à 500 000 € (2pts) De 500 000 € et 1 000 000 € (3pts)
 Plus de 1 000 000 € (3pts)

Avez-vous des emprunts immobiliers en cours ? Oui (0pt) Non (2pts)

Si oui, quel est le montant restant dû ? Moins de 200 000 € De 200 000 € à 500 000 € Plus de 500 000 €

Quel est le patrimoine total du foyer ? €

Quelle est l'origine du patrimoine du foyer ?

- Épargne /Revenus Cession d'actif(s) immobilier(s) Cession d'actif(s) professionnel(s)
 Succession /donation Cession d'actif(s) mobilier(s) Gains au jeu

Quelle est la répartition du patrimoine du foyer ?

- Immobilier %
 Portefeuille de valeurs mobilières (ex: actions et obligations détenues dans un compte-titre ou un PEA) %
 Placements bancaires (ex: livrets d'épargne) %
 Contrats d'assurance vie / capitalisation %
 Autre %

Votre projet d'investissement

Versement initial – Dans le cadre de votre adhésion / souscription chez LUCYA, quel est le montant du versement initial que vous envisagez de réaliser ? €

Versements programmés – Si vous souhaitez mettre en place des versements programmés :
Quelle serait la périodicité ? Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle

Pour quel montant ? €

Que représente cet investissement par rapport à votre patrimoine total ?

- Plus de 75 % (0pt) De 50 à 75 % (1pt) De 25 à 50 % (3pts) Moins de 25 % (5pts)

Important

Il est recommandé de diversifier ses placements et de garder des liquidités disponibles à tout moment pour faire face à une dépense imprévue.

Quel est l'objectif principal de cet investissement ? <i>Vous ne pouvez cocher qu'une seule case.</i>	Objectif principal	Points
Vous assurer des revenus immédiats		0pt
Vous constituer une réserve d'argent disponible		1pt
Préparer votre retraite		2pts
Vous constituer un capital à long terme		3pts
Transmettre un capital à votre décès		3pts

Avez-vous des objectifs secondaires dans le cadre de cet investissement ? <i>Si oui, vous pouvez cocher une ou plusieurs cases.</i>	Objectifs secondaires
Vous assurer des revenus immédiats	
Vous constituer une réserve d'argent disponible	
Préparer votre retraite	
Vous constituer un capital à long terme	
Transmettre un capital à votre décès	

Quelle est la durée d'investissement envisagée* ?

*Pendant combien de temps estimez-vous ne pas avoir besoin de l'argent que vous allez investir ?

- Moins de 2 ans (0pt) De 2 à 5 ans (1pt) De 5 à 8 ans (2pts) Plus de 8 ans (4pts)

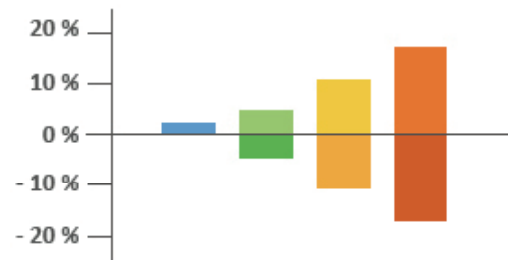
Important

Veillez vous assurer que l'horizon de placement soit cohérent avec l'objectif de votre contrat.

Quelles variations pouvez-vous accepter concernant l'investissement que vous souhaitez réaliser ?

- Portefeuille A (la performance peut être négative en termes réel si l'inflation est supérieure à la performance enregistrée) (0pt)
- Portefeuille B (6pts)
- Portefeuille C (12pts)
- Portefeuille D (24pts)

Performances de 4 portefeuilles



Exemple de lecture : le portefeuille C (couleur jaune), affiche une amplitude de performance ou de perte de -10 % à +10 %

Avertissement

Les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital partielle ou totale. Sachant que les supports d'investissement affichant un potentiel de performance élevé présentent un risque de perte en capital élevé.

Si la valeur de votre investissement subissait une baisse plus importante qu'envisagée, quelle serait votre première réaction ?

- Je récupérerais mon investissement : je veux pouvoir dormir tranquille (0pt)
- Je ne serais pas satisfait(e) : j'attendrais un peu et si la situation ne s'améliorait pas, je m'en séparerais (6pts)
- Cela ne me poserait pas de problème : les marchés sont imprévisibles (12pts)
- Je penserais à augmenter mon investissement : cela pourrait être une opportunité ! (24pts)

Votre expérience financière et vos connaissances

Quelles sont vos connaissances et votre expérience dans les produits financiers ?

	Je connais les principales caractéristiques et les risques associés	J'ai déjà investi au cours des trois dernières années
Fonds en euros	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 1pt
Actions ou obligations	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
OPCVM (fonds actions, fonds obligataires, fonds mixtes)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
Supports immobiliers (SCPI, OPCI, SCI)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 2pts
Trackers/ETF (fonds indiciels)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
Produits structurés (EMTN, fonds à formule...)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 4pts
Aucun	<input type="radio"/> 0pt	<input type="radio"/> 0pt
Score	.../ 6	.../ 16
SCORE TOTAL À PRENDRE EN COMPTE POUR DÉTERMINER VOTRE PROFIL INVESTISSEUR		.../ 22

Votre expérience financière et vos connaissances - suite

Si vous avez déjà investi dans un des produits financiers (cf. question précédente), veuillez remplir le tableau suivant :

PERTES	GAINS
Avez-vous déjà subi des pertes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Avez-vous déjà réalisé des gains ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Si oui, de quelle ampleur ? <input type="radio"/> De 0 à -5 % <input type="radio"/> De -6 à -10 % <input type="radio"/> De -11 % à -20 % <input type="radio"/> Supérieure à -20 %	Si oui, de quelle ampleur ? <input type="radio"/> De 0 à +5 % <input type="radio"/> De +6 à +10 % <input type="radio"/> De +11 % à +20 % <input type="radio"/> Supérieure à +20 %
Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ? <input type="radio"/> Les pertes étaient trop importantes, j'ai vendu (1pt) <input type="radio"/> J'ai patienté, considérant que les marchés pouvaient remonter, et partant du principe que « tant que je n'ai pas vendu, je n'ai rien perdu » (2pts) <input type="radio"/> J'ai réinvesti, pour profiter de la baisse des marchés ! (3pts)	Si oui, quelle a été votre réaction face ces gains ? <input type="radio"/> J'ai vendu pour récupérer l'intégralité des gains (1pt) <input type="radio"/> J'ai patienté, considérant que les marchés pouvaient continuer de se valoriser (2pts) <input type="radio"/> J'ai réinvesti, les marchés ayant encore du potentiel (3pts)

Si vous avez déjà investi dans un des produits financiers (cf. question précédente), quel mode de gestion avez-vous retenu ?

- En gestion pilotée – Je délègue à des professionnels de la finance la sélection et la gestion des supports d'investissement (2pts)
- En gestion libre – Je sélectionne moi-même les supports, je réalise les investissements et je les gère en toute autonomie (4pts)

Quiz - Vos connaissances financières

Un support en unités de compte (OPCVM, trackers/ETF, SCPI...) présente-t-il un risque de perte en capital ?

- Oui (2pts) Non (0pt)

Plus votre horizon de placement est long, plus la part de votre investissement en unités de compte peut être élevée ?

- Oui (2pts) Non (0pt)

Plus le support en unités de compte affiche un risque élevé, plus l'espérance de rendement est élevée ?

- Oui (2pts) Non (0pt)

Critères ESG

Êtes-vous susceptible d'être intéressé par l'investissement durable, des critères ESG ?

- Oui Non

Si oui, souhaitez-vous que votre conseiller prenne en compte des critères environnementaux ?

- Oui Non

Si oui, souhaitez-vous que votre conseiller prenne en compte des critères sociaux ?

- Oui Non

Si oui, souhaitez-vous que votre conseiller prenne en compte des critères de gouvernance ?

- Oui Non

Êtes-vous prêt à accepter des performances moindres en cas d'investissements ESG ?

- Oui Non

Détermination de votre profil investisseur

Pour connaître votre profil investisseur, veuillez additionner tous les points correspondants à vos réponses de la page 4 à la page 7.

Total des points obtenus

Mon profil investisseur est : Modéré Équilibré Dynamique

Barème de points

- De 0 à 52 points => Profil Modéré
- De 53 à 90 points => Profil Équilibré
- De 91 à 146 points => Profil Dynamique

Validation de votre profil investisseur

Veillez cocher une des deux cases

J'accepte de suivre le profil investisseur conseillé par LUCYA (reportez le nom du profil calculé à la page 7)

J'atteste que le profil de risque théorique de l'allocation décrite précédemment correspond à mes besoins. Je m'engage à informer à LUCYA de tout changement dans mes objectifs d'investissement et de situation qui serait notamment susceptible de modifier mon profil investisseur.

Je ne souhaite pas suivre le profil investisseur et les allocations qui en résultent conseillés par LUCYA.

Je reconnais que la composition du portefeuille que je vais retenir peut être inappropriée à mes objectifs et besoins. L'allocation d'actifs peut ainsi présenter une espérance de rendement plus faible ou un niveau de risque plus important que l'allocation qui m'avait été initialement conseillée. Ainsi, je prends note que les montants investis sur les supports en unités de compte (OPCVM, trackers, SCPI, SCI...) ne sont pas garantis en capital, mais sujets à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers et immobiliers.

VALIDATION DU CONTRAT

Vous devez désormais choisir le nom du contrat auquel vous souhaitez souscrire / adhérer. Pour vous aider, vous trouverez en annexe 3 les familles de produits distribuées par LUCYA (assurance vie, PER...) avec pour chacune d'elles, les noms des contrats que nous commercialisons. N'hésitez pas à contacter nos conseillers pour vous aider dans cette démarche.

Le choix de votre contrat

Je souhaite souscrire / adhérer au contrat (renseignez ici le nom du contrat distribué par LUCYA via Assurancevie.com)

Important

Sachez que votre choix de contrat et sa composition seront dans tous les cas soumis au contrôle des équipes de conseillers de LUCYA. Celles-ci vont en effet vérifier la cohérence des réponses que vous nous avez fournies et s'assurer que le contrat choisi et sa composition sont bien appropriés à vos objectifs et vos besoins. Sachez aussi qu'après avoir souscrit / adhéré, vous disposez de la faculté de changer d'avis dans un délai de 30 jours qui court à compter de la date de réception des conditions particulières ou du certificat d'adhésion de votre contrat.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent /
souscripteur (y compris du mineur
s'il a plus de 12 ans)

Signature du co-adhérent /
co-souscripteur

Signature des représentants légaux
(mère et père) si le souscripteur /
adhérent est mineur ou un majeur
protégé

IDENTITÉ DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Dans quelles situations faut-il remplir cette annexe ?

- ▶ Lorsque le souscripteur / adhérent du contrat est un enfant mineur.
- ▶ Lorsque le souscripteur / adhérent du contrat est une personne majeure placée sous un régime de protection juridique (tutelle, curatelle...).

1^{er} représentant légalCivilité : Madame MonsieurNom d'usage Prénom(s)

Lien avec l'adhérent / souscripteur du contrat

 Parent Famille Autre, précisez :

Coordonnées

E-mail Téléphone fixe Téléphone mobile

Profession

Statut :

 Salarié(e) Travailleur Non Salarié (TNS) Demandeur d'emploi Retraité(e) Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e) Autre*Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)*2^e représentant légalCivilité : Madame MonsieurNom d'usage Prénom(s)

Lien avec l'adhérent / souscripteur du contrat

 Parent Famille Autre, précisez :

Coordonnées

E-mail Téléphone fixe Téléphone mobile

Profession

Statut :

 Salarié(e) Travailleur Non Salarié (TNS) Demandeur d'emploi Retraité(e) Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e) Autre*Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)*

CO-SOUSCRIPTION / CO-ADHÉSION

C'est quoi au juste la co-souscription / co-adhésion ?

Pour faciliter la transmission d'un capital, un contrat d'assurance vie peut être co-souscrit / co-adhéré par un couple marié. Les conjoints sont alors à la fois co-souscripteurs (co-adhérents) et co-assurés du contrat. Lors de la souscription/adhésion, les époux pourront prévoir un dénouement du contrat au premier ou au second décès (situation plus restrictive qui s'adresse à un couple marié sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant, ou à

un régime légal avec clause de préciput désignant le contrat). Le contrat devra être alimenté par des fonds communs du couple.

La co-souscription / co-adhésion implique une gestion commune du contrat. L'accord des deux époux sera alors nécessaire pour effectuer toutes les opérations de gestion du contrat (versements, rachats, arbitrages, désignation du ou des bénéficiaire(s)...).

Identité du co-souscripteur / Co-adhérent

Civilité : Madame Monsieur

Nom d'usage Nom de naissance

Prénom(s)

Date de naissance Nationalité

Statut / Protection juridique

Majeur : Capable* Sous protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)

*Une personne capable dispose, juridiquement, de toutes ses capacités (physiques et mentales), et peut exercer ses droits et obligations.

Coordonnées du co-souscripteur / Co-adhérent

Email Téléphone fixe Téléphone mobile

Adresse fiscale*

*Votre adresse fiscale est déterminée par la loi à partir de critères (lieu du foyer, lieu de vos intérêts économiques...). C'est ainsi celle où vous vous acquittez de vos obligations fiscales.

Adresse postale*
(si différente de
votre adresse
fiscale)

*L'adresse postale correspond à l'adresse où vous souhaitez recevoir votre courrier.

Obligations fiscales / Votre résidence fiscale (hors États-Unis d'Amérique) : Dans le cadre de la réglementation fiscale EAI (pour Échange Automatisé d'Informations), il est nécessaire d'identifier la liste des pays dans lesquels vous êtes considéré(e) comme résident(e) fiscal(e). À cet effet, merci de nous indiquer les pays / juridictions concernés, y compris la France.

Pays / Juridiction	Numéro d'Identification Fiscale (NIF)*

*Si le Pays/Juridiction est la France, la fourniture du NIF n'est pas obligatoire. Pour la France, le NIF est composé de 13 chiffres, et est propre à chaque déclarant. Pour connaître votre numéro, vous devez vous reporter à votre dernier avis d'imposition (sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière) au niveau du bloc « Vos références » et du champ « Numéro fiscal ». Pour les mineurs, veuillez indiquer les NIF des deux parents.

Réglementation FATCA

Avez-vous la nationalité américaine ? Oui** Non

Êtes-vous considéré(e) comme résident(e) à des fins fiscales aux États-Unis d'Amérique (ex : détention de la green card) ? Oui** Non

**Si oui, merci de nous communiquer l'un de vos trois numéros d'identification américains (Sécurité Sociale (SSN), identification employeur (EIN), identification fiscale (ITIN)) :

N° :

J'ai connaissance qu'une réponse positive entraîne une déclaration auprès de l'administration fiscale américaine au titre des obligations qui incombent aux établissements financiers au regard de la réglementation FATCA. Tout changement de situation pouvant entraîner une évolution de mon statut, au regard de la réglementation FATCA, doit être communiquée dans les plus brefs délais.

Situation familiale du co-souscripteur / Co-adhérent

Nombre d'enfants

Veillez identifier uniquement ceux qui ne sont pas communs au couple :

Nom	Prénom	Date de naissance	Enfant à charge*
	/...../.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	/...../.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	/...../.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	/...../.....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

*D'un point de vue fiscal, les personnes à charge sont des personnes, autre que le contribuable et son conjoint, qui sont rattachées au foyer fiscal.

Situation professionnelle du co-souscripteur / Co-adhérent

Statut : Salarié(e) (4pts) Travailleur Non Salarié (TNS) (3pts) Demandeur d'emploi (-2pts) Retraité(e) (0pt)
 Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e) (0pt) Autre (0pt)

Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)

Année prévisionnelle de départ à la retraite

Pour les personnes retraitées, veuillez reporter la date de départ à la retraite

Êtes-vous une Personne Politiquement Exposée (PPE) ?

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante* pour le compte d'un état, y compris de l'état français ? Oui Non

Si oui : Fonction exercée Date de cessation

*Exemples de PPE : chef d'état, chef du gouvernement, membre de l'organe dirigeant d'un parti, membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle, ambassadeur, membre d'un organe d'administration d'une entreprise publique...

Êtes-vous étroitement lié(e)* à une PPE (famille...) ? Oui Non

Si oui : Fonction exercée Lien avec cette personne

*Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire de Pacs ; les enfants, ainsi que leur conjoint ou leur partenaire de Pacs.

LES CONTRATS DISTRIBUÉS

Règles fiscales en vigueur au 01/10/2020

Via son site internet Assurancevie.com, LUCYA distribue 4 grandes familles de contrats (assurance vie, PER...). Pour chacune d'elles vous pouvez prendre connaissance de ses principaux objectifs, de ses points forts et points faibles et du nom des contrats que nous distribuons.

Les contrats d'Assurance vie

Pour épargner en toute liberté dans un cadre fiscal privilégié

Les contrats d'assurance vie ont la particularité d'être souples, accessibles et de répondre à de nombreux objectifs (valoriser une épargne, financer un achat immobilier, percevoir des revenus complémentaires pour sa retraite, protéger le conjoint survivant) tout en bénéficiant d'une fiscalité spécifique et privilégiée.

Les contrats d'assurance vie distribués :

LUCYA by AXA (AXA France Vie), **LUCYA Cardif** (Cardif Assurance Vie), **LUCYA Abeille** (Abeille Vie), **Puissance Avenir** (Suravenir), **Puissance Sélection** (Generali Vie)

Les points forts	Les points faibles
Vous épargnez à votre rythme	Les prélèvements sociaux sont dus annuellement sur les gains des fonds en euros
Vous pouvez effectuer des retraits à tout moment	La rédaction de la clause bénéficiaire doit être soignée
Vous bénéficiez d'une fiscalité allégée en cas de retraits et lors de votre décès	L'assurance vie ne se transfère pas d'une compagnie d'assurance à une autre

À savoir

Vous pouvez détenir autant de contrats d'assurance vie que vous le souhaitez. Cela peut par exemple vous permettre d'adapter leur stratégie d'investissement à chacun de vos projets (selon la durée restant à courir avant leur réalisation, les objectifs fixés, etc.).

Le Plan d'Épargne Retraite (PER)

Pour défiscaliser tout en préparant sa retraite

Le PER (Plan d'épargne retraite) individuel permet de se constituer un complément de revenus pour sa retraite tout en baissant la pression fiscale durant la vie active.

Les PER distribués par LUCYA :

Lucya Cardif PER (Cardif Retraite), **LUCYA Abeille PER** (Abeille Retraite Professionnelle), **Suravenir PER** (Suravenir)

Les points forts	Les points faibles
Aucune contrainte de versement après l'adhésion	Les rachats, même partiels, avant la retraite ne sont possibles que dans certains cas définis par la loi
Déduction des versements sur le revenu imposable dans la limite d'un plafond	Ce type de contrat peut se révéler inapproprié pour les adhérents dont la tranche marginale impactée est inférieure à 30%
Sortie possible en capital au moment du départ à la retraite ou par anticipation en cas d'acquisition de la résidence principale notamment	Une pression fiscale qui peut être importante en cas de sortie en capital en une seule fois lors de la retraite

Important

Il est possible d'associer au compartiment individuel de votre PER les compartiments collectifs ou catégoriels, constitués par l'épargne salariale et d'entreprise. Toutefois, ces compartiments ne peuvent être alimentés que par transfert chez LUCYA.

LES CONTRATS DISTRIBUÉS PAR LUCYA (suite)

Règles fiscales en vigueur au 01/10/2020

Le contrat de Capitalisation

L'outil d'excellence pour anticiper la transmission de son patrimoine

Le contrat de capitalisation est un outil d'optimisation patrimoniale qui ressemble à bien des égards à l'assurance vie, surtout au niveau de la gestion du contrat et de la fiscalité en cas de rachats. Mais il a la particularité de pouvoir faire l'objet d'une donation du vivant de l'assuré. À défaut, lors de son décès, ce contrat réintègre la succession.

Le contrat de capitalisation distribué par LUCYA : Puissance Avenir Capitalisation (Survénir)

Les points forts	Les points faibles
Vous épargnez à votre rythme	Les prélèvements sociaux sont dus annuellement sur les gains des fonds en euros
Vous pouvez effectuer des retraits à tout moment	Le contrat de capitalisation ne se transfère pas d'une compagnie d'assurance à une autre
Le contrat de capitalisation peut faire l'objet d'une donation du vivant de l'assuré	Lors du décès de l'assuré, le contrat de capitalisation entre dans l'actif successoral

Important

Le contrat de capitalisation constitue également un bon réceptacle pour le remploi de fonds démembrés (reçus dans le cadre d'un héritage par exemple)

Rapport de conseil

(Établi en application de l'article L.522-2-1 du Code des assurances)

Le présent rapport est établi en application de l'article L.522-2-1 du Code des assurances. Il a pour objet de vous expliquer les principales raisons qui conduisent LUCYA à considérer que son conseil de mettre en place l'allocation présentée est appropriée au regard de vos objectifs et de votre situation particulière en ce qui concerne la durée d'investissement recherchée, vos connaissances et votre expérience, ainsi que votre attitude à l'égard du risque et votre capacité de perte.

Vous connaissez ainsi les raisons qui motivent notre conseil.

Ce rapport est établi sur la seule base des informations que vous nous avez transmises. Il est essentiel, et dans votre intérêt, pour que nous puissions fournir un service de qualité, que les informations que vous nous avez communiquées soient complètes et sincères. Pensez à nous signaler toute modification significative de votre situation personnelle.

Nous rappelons que le conseil est un conseil dit de « niveau 1 » au sens de la réglementation et qu'il est fourni à titre « non-indépendant », toujours au sens de la réglementation, nous autorisant à procéder à une évaluation des actifs non soumise aux conditions de taille et de diversification exigées par la réglementation au titre des conseils dits « indépendants ».

Chez nous, vous choisissez librement et de manière autonome, le contrat d'assurance que vous souhaitez souscrire, sans que nous ne soyons en charge d'un travail d'analyse comparative personnalisée des solutions référencées (LUCYA ne fournit pas de conseil dit de « niveau 2 »).

Dans le cadre du contrat que vous aurez sélectionné, Lucya vous accompagne pour vous conseiller l'allocation que nous estimons être la plus appropriée au regard de votre profil investisseur.

Bon à savoir

Vous faites partie du marché cible relatif à ce contrat d'assurance.

Les indications présentées sont établies sur la base des profils établis par LUCYA à partir de ses outils et procédures internes. Si vous souhaitez suivre la recommandation, votre attention est attirée sur l'importance de l'exécuter dans un délai raisonnable afin qu'elle soit réalisée dans des conditions identiques à celles qui ont été examinées par Lucya lors de ses analyses. Dans l'hypothèse où vous auriez une quelconque interrogation quant à la compréhension de cette recommandation, aux risques qu'elle comporte ou son adéquation à votre situation personnelle, ou si elle vous semble plus généralement équivoque, prenez immédiatement contact avec LUCYA.

Nous vous rappelons que...

Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et/ou immobiliers.

Les supports en unités de compte peuvent être très différents les uns des autres en termes de risques. Si les unités de compte comportent un risque de perte en capital, il convient toutefois d'avoir à l'esprit que toutes unités de compte ne riment pas forcément avec risque élevé. Ceci se justifie par le fait que la gamme de supports référencés au sein des contrats est très large et variée. Et les stratégies d'investissement diverses. Avant d'investir dans un support en unités de compte, vous devez ainsi impérativement prendre connaissance du Document d'Informations Clés (DIC) ou du Document d'Informations Spécifiques (DIS) et de la documentation contractuelle de ce support. Il indique le risque lié à chaque support en unités de compte.

En investissant sur des supports en unités de compte, la performance de vos investissements peut varier à la hausse comme à la baisse.

Le rendement n'est pas garanti, et contrairement aux fonds en euros, les unités de compte ne comportent pas d'effet dit « cliquet », au terme duquel les intérêts générés annuellement par le fonds sont définitivement acquis à l'assuré.

Le Document d'Informations Clés (DIC) et le DIS (Document d'Informations Spécifiques) des supports en unités de compte contiennent de nombreuses informations importantes et à bien appréhender avant de réaliser un investissement (stratégie, frais, performances, risques ...). Nous vous invitons à y porter toute votre attention.

Les supports en unités de compte sont des investissements à long terme (>8 ans).

Besoin d'informations ? D'un accompagnement ?

Nos conseillers sont à votre disposition par mail ou par téléphone pour vous aider dans votre démarche de souscription.

Sur rendez-vous, nous pouvons également vous accueillir dans nos bureaux.

13 rue d'Uzès, 75002 Paris

01 44 76 87 60

*Prix d'un appel local non surtaxé

www.assurancevie.com

C'est quoi le profil investisseur ?

Le profil investisseur permet de vous accompagner dans le choix et la répartition de vos supports d'investissements (fonds en euros et supports en unités de compte). Il vous indique la composition appropriée de votre contrat, en s'appuyant notamment sur vos expériences et connaissances financières, votre objectif patrimonial, mais aussi votre sensibilité face à un risque de perte en capital.

Confronté aux autres informations portées à notre connaissance, votre profil investisseur permet à Lucya de vous fournir un conseil approprié à votre situation personnelle et à vos besoins.

Ainsi la détermination de votre profil investisseur revêt un caractère important et s'inscrit dans votre intérêt.

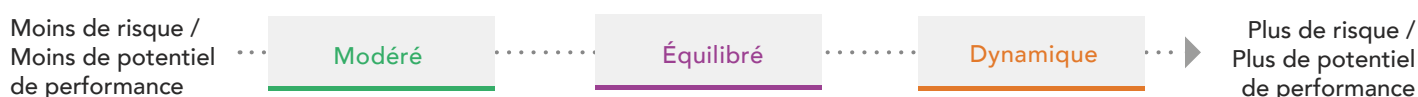
Bon à savoir

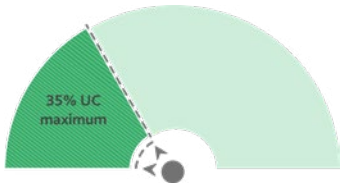

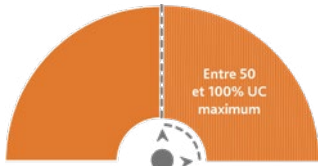
Le profil investisseur n'est pas figé dans le temps !

Il est déterminé lors de votre demande de souscription et peut être amené à évoluer durant la vie du contrat. C'est le cas par exemple si un événement personnel majeur venait à se manifester (promotion professionnelle, chômage, divorce, naissance d'enfants...). Lucya peut également vous demander de mettre à jour votre profil investisseur si le contrat a fait l'objet d'un mouvement significatif (à l'occasion d'un versement, d'un arbitrage ou d'un rachat) ou si vous souhaitez modifier votre contrat dans le cadre de situations bien précises (mise en place d'une gestion pilotée ou sous mandat, option pour le bonus de rendement du fonds en euros).

Les profils investisseurs

Chez LUCYA, il existe 3 profils investisseurs qui sont adossés au contrat : « Modéré », « Équilibré » et « Dynamique ». Ceux-ci peuvent être représentés de la façon suivante :



	Profil investisseur Modéré	Profil investisseur Équilibré	Profil investisseur Dynamique
Votre objectif	Vous acceptez que vos investissements génèrent un rendement faible voire très faible. En contrepartie, le risque de perte en capital est limité voire nul.	Vous recherchez une performance qui allie sécurité et rendement de vos investissements en contrepartie d'une prise de risque cohérente avec votre objectif de performance (faible voire élevée).	Vous acceptez de prendre un risque très élevé de perte en capital pour aller chercher un potentiel de performance très élevé. Vous souhaitez investir sur le très long terme.
Composition de votre contrat	La grande majorité voire la quasi-totalité de vos investissements est sécurisée sur le fonds en euros. Dans une logique de diversification, une part minoritaire peut être investie sur des supports en unités de compte exposés aux marchés financiers et/ou immobiliers.	La quote-part de fonds en euros représente entre 40 et 70% de vos investissements. Le solde est constitué de supports en unités de compte exposés aux marchés financiers ou immobiliers.	La grande majorité voire la quasi-totalité de vos investissements est réalisée sur des supports en unités de compte ayant un indicateur de risque élevé voire très élevé. La quote-part de fonds en euros peut être minoritaire voire inexistante.
Part de supports en Unités de Compte (UC) cible			
Aide à l'investissement	<u>1 2 3 4 5 6 7</u> Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRI) est compris entre 1/7 et 4/7.	<u>1 2 3 4 5 6 7</u> Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRI) est compris entre 1/7 et 5/7.	<u>1 2 3 4 5 6 7</u> Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRI) est compris entre 3/7 et 7/7.
Les précisions de Lucya	La présence minoritaire de supports en unités de compte vous permet d'espérer une performance plus élevée que si vous n'investissiez que sur le fonds en euros. Nous vous recommandons de privilégier le fonds en euros et des supports en unités de compte ayant un indicateur de risque modéré, afin que le risque global de perte en capital soit contenu.	La part investie dans des supports en unités de compte vous permet d'aller chercher un certain niveau de performance en contrepartie d'un risque de perte en capital. Néanmoins, la présence d'une poche investie sur le fonds en euros amortit ce risque de perte en capital inhérent aux unités de compte. Le fonds en euros permet en effet de sécuriser le capital, sans toutefois pouvoir espérer un potentiel de performance élevé.	Au travers de vos investissements, vous recherchez, avec le profil « Dynamique », une espérance de gains très élevée. En contrepartie, vous vous exposez également à un risque très significatif de perte en capital. Le profil « Dynamique » est le profil investisseur le plus risqué de Lucya. Du fait du risque très élevé de perte en capital inhérent aux supports ayant un indice de risque fort, nous vous recommandons de diversifier vos investissements et de respecter votre horizon de placement (supérieur à 8 ans).

Le SRI, c'est facile !

Chaque support d'investissement affiche un indicateur de risque/performance standardisé que l'on appelle SRI (pour indicateur synthétique de risque en français) dont l'échelle de valeur est comprise entre 1 et 7. Il s'agit d'un outil financier qui va vous aider à analyser, comparer et sélectionner vos supports, sachant que plus son niveau est élevé, plus le risque associé au fonds est important. Mais en contrepartie le potentiel de performance de ce fonds est significatif.

Où trouver cet indicateur de risque ? Cet indicateur est à la disposition de tous. Concrètement, les supports d'investissement disposent d'un mode d'emploi que l'on appelle Document d'Informations Clés (DIC) pour les OPCVM, et « DIS » (Document d'Informations Spécifiques) pour les supports immobiliers et les fonds en euros. Et le SRI se trouve dans ces documents.

Chez Lucya, on vous simplifie la vie ! Sur notre site internet, dans la rubrique « Les supports », vous pouvez connaître la liste des supports de votre contrat selon le SRI sélectionné. Dans cette même rubrique, vous pouvez consulter les DIC et les DIS.

Quel indicateur de risque pour chaque grande classe d'actifs ?

Nous souhaitons tout d'abord attirer votre attention sur le fait qu'il s'agit d'exemples à partir d'un univers d'investissement très large. Tous les contrats ne référencent pas forcément les fonds cités ci-après.

Les fonds en euros

Les fonds en euros affichent un indicateur de risque de 1/7. Notez que de plus en plus de fonds en euros restreignent leur accès en conditionnant un investissement en unités de compte.

Les fonds immobiliers

Les SCPI et SCI affichent dans une très large majorité un indicateur de 3/7. Quelques-uns de ces supports, à la marge, ont un indicateur de 2/7. Les OPCI présentent un niveau de risque de 4/7.

Les fonds obligataires

Ces fonds affichent un indicateur compris entre 2/7 pour les plus défensifs et 4/7 pour ceux qui ont une stratégie plus offensive (ex : obligations à haut rendement, obligations émises sur les marchés émergents...).

Les fonds diversifiés

Les fonds diversifiés, qui investissent à la fois dans des actions, des obligations et du monétaire, dans des proportions variables, sont essentiellement présents dans le niveau de risque 4/7. Mais certains peuvent afficher un niveau de 3/7 pour les plus sécuritaires, ou bien encore de 5/7 pour les plus offensifs.

Les fonds actions

Selon leur stratégie, le niveau de risque des fonds actions s'échelonne entre 5 et 7/7.

Les trackers / ETF

En fonction du type d'indice répliqué par le support et la présence ou non d'un effet de levier (majoration de la performance), les trackers (appelés aussi ETF) ont un indicateur de risque qui varie de 2 à 7/7.

Bon à savoir

Veillez à bien respecter votre profil investisseur !

Si l'allocation d'actifs que vous avez sélectionnée n'est pas compatible avec votre profil et la répartition que nous vous avons conseillée, cela signifie que l'investissement est susceptible de ne pas être approprié au regard de votre situation personnelle. Ces supports peuvent ne pas être cohérents au regard de votre situation personnelle et vous exposer notamment à un risque de perte qui serait inapproprié compte tenu de vos besoins et de votre expérience.

En application de la réglementation, LUCYA vous informera sur les risques auxquels vous vous exposeriez en procédant à de tels investissements, qui ne suivent pas la préconisation qui vous a été adressée.

Nos conseillers se tiennent à votre entière disposition pour envisager une autre allocation ou plus généralement discuter de ce qui précède.

Besoin d'informations ? D'un accompagnement ?

Nos conseillers sont à votre disposition par mail ou par téléphone pour vous aider dans votre démarche de souscription.

Sur rendez-vous, nous pouvons également vous accueillir dans nos bureaux.

13 rue d'Uzès, 75002 Paris

01 44 76 87 60

*Prix d'un appel local non surtaxé

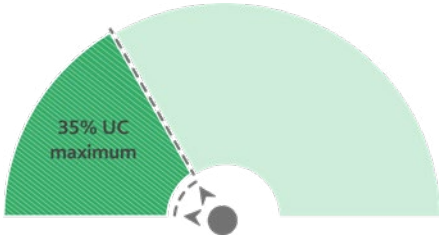

www.assurancevie.com

Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et/ou immobiliers.

LE PROFIL INVESTISSEUR « MODÉRÉ »¹

Notre conseil : le profil investisseur «Modéré»

Le profil investisseur « Modéré » se caractérise par l'allocation patrimoniale suivante :

Composition de votre contrat	La grande majorité voire la quasi-totalité de vos investissements est sécurisée sur le fonds en euros. Dans une logique de diversification, une part minoritaire peut être investie sur des supports en unités de compte exposés aux marchés financiers et/ou immobiliers.
Part de supports en Unités de Compte (UC) cible	
Aide à l'investissement	 <p>Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRI) est compris entre 1/7 et 4/7.</p>

Pourquoi nous estimons que le profil investisseur «Modéré» est fait pour vous ?

Notre conseil est motivé par le fait qu'une allocation d'actifs de votre contrat significativement investie sur le fonds en euros avec une part minoritaire de supports en unités de compte, dont l'indicateur de risque est compris entre 1 et 4, est cohérente avec votre situation personnelle et les besoins que vous exprimez, ainsi qu'avec votre attitude à l'égard du risque et votre capacité de perte, dont vous nous avez fait part.

Le profil investisseur « Modéré » se caractérise par une faible proportion de supports en unités de compte et un investissement significatif sur le fonds en euros, dont le capital est sécurisé.

Pour information, un investissement très significatif sur des supports en unités de compte, d'une manière générale, est réservé à des investisseurs disposant d'une capacité d'épargne, de revenus ou d'un patrimoine importants, souhaitant épargner à moyen ou long terme, recherchant du rendement et acceptant en contrepartie de s'exposer à un risque de perte plus important que sur le fonds en euros et disposant d'une bonne compréhension et expérience des supports en unités de compte.

Portrait robot du profil investisseur « Modéré »

Votre situation personnelle et familiale (dont notamment votre âge, le nombre d'enfants à votre charge ou votre régime matrimonial) est cohérente au regard d'un investissement sur les unités de compte à hauteur de 35 % maximum.

■ Votre objectif en termes de recherche de performance et votre niveau d'acceptation d'amplitude de performance (de -5 % à +5 %) sont compatibles avec une allocation d'actifs fortement investie sur le fonds en euros.

■ Vous souhaitez conserver votre placement pour une durée d'au moins 5 ans, de sorte qu'une proportion d'unités de compte jusqu'à 35 % est appropriée à votre horizon de placement. Par ailleurs, votre niveau de tolérance face au risque de perte ne permet pas un investissement plus important sur les unités de compte.

■ Vous souhaitez investir pour satisfaire des objectifs de moyen terme, ce qui est approprié au regard d'un investissement minoritaire sur les unités de compte ayant un indicateur de risque compris entre 1 et 4.

■ Le degré d'aversion au risque dont vous nous avez fait part est approprié à une exposition significative au fonds en euros notamment dans la mesure où vous estimez qu'une baisse des marchés plus importante que prévue ne vous satisferait pas, vous obligeant à vous séparer de l'investissement si la situation ne s'améliorait pas.

■ Vos bonnes connaissances financières sur le fonds en euros et sur quelques supports financiers ainsi que votre expérience en matière d'investissement sur le fonds en euros et sur quelques supports financiers peu volatils, sont cohérentes avec une composition du portefeuille investie massivement en fonds en euros.

■ Un investissement réalisé de façon minoritaire sur les unités de compte au profit du fonds en euros est approprié au regard de la situation financière et de la capacité d'épargne dont vous nous avez fait part.

Important



Les éléments de ce document et que nous avons souhaité rappeler à votre attention constituent une synthèse uniquement des critères de profilage utilisés par LUCYA pour satisfaire ses obligations réglementaires, dans le cadre de son devoir de conseil, visant à s'assurer que le produit recommandé est approprié à votre situation personnelle et à vos besoins. Ils ne mentionnent pas intégralement les règles et critères qui nous permettent d'apprécier votre situation personnelle.

Vos réponses ont pour objectif de nous aider à déterminer votre attitude par rapport au risque et sur cette base, les types d'instruments financiers (et de risques sous-jacents) qui vous conviennent. Les réponses fournies ont ainsi une incidence directe sur la détermination du caractère approprié des actifs recommandés. Ces réponses sont analysées par nos outils informatiques et soumises, en cas de difficulté, d'anomalie ou d'incohérence, à l'intervention de nos conseillers.

LE PROFIL INVESTISSEUR « ÉQUILIBRÉ »¹

Notre conseil : le profil investisseur « Équilibré »

Le profil investisseur « Équilibré » se caractérise par l'allocation patrimoniale suivante :

Composition de votre contrat	La quote-part de fonds en euros représente entre 40 et 70% de vos investissements. Le solde est constitué de supports en unités de compte exposés aux marchés financiers ou immobiliers.
Part de supports en Unités de Compte (UC) cible	 <p>Entre 30 et 60% UC maximum</p>
Aide à l'investissement	 <p>1 2 3 4 5 6 7</p> <p>Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRI) est compris entre 1/7 et 5/7.</p>

Pourquoi nous estimons que le profil investisseur «Équilibré» est fait pour vous ?

Notre conseil est motivé par le fait qu'une allocation d'actifs de votre contrat dont le fonds en euros représente entre 40 et 70%, et dont le solde est investi sur les supports en unités de compte affichant un indicateur de risque compris entre 1 et 5, est cohérente avec votre situation personnelle et les besoins que vous exprimez, ainsi qu'avec votre attitude à l'égard du risque et votre capacité de perte, dont vous nous avez fait part.

Pour information, un investissement très significatif sur des supports en unités de compte, d'une manière générale, est réservé à des investisseurs disposant d'une capacité d'épargne, de revenus ou d'un patrimoine importants, souhaitant épargner à moyen ou long terme, recherchant du rendement et acceptant en contrepartie de s'exposer à un risque de perte plus important que sur le fonds en euros et disposant d'une bonne compréhension et expérience des supports en unités de compte.

Portrait robot du profil investisseur « Équilibré »

Votre situation personnelle et familiale (dont notamment votre âge, le nombre d'enfants à votre charge ou votre régime matrimonial) est cohérente au regard d'un investissement réparti entre le fonds en euros (40% minimum) et les unités de compte (60% maximum).

■ Votre objectif en termes de recherche de performance et votre niveau d'acceptation d'amplitude de performance (de -10% à +10%) sont compatibles avec une allocation d'actifs dont la part en unités de compte, disposant d'un indicateur de risque d'au maximum 5, est comprise entre 30 et 60%.

■ Vous souhaitez conserver votre placement pour une durée d'au moins 5 ans, de sorte qu'un investissement sur les supports en unités de compte s'échelonnant de 30% à 60% est approprié à votre horizon de placement. Par ailleurs, votre tolérance face au risque de perte en capital permet un investissement dans de telles proportions sur les supports en unités de compte.

■ Vous souhaitez investir pour satisfaire des objectifs de moyen/long terme, ce qui est approprié au regard d'un investissement dont les supports en unités de compte représentent entre 30 et 60%.

■ Le degré d'aversion au risque dont vous nous avez fait part est approprié à un investissement jusqu'à 60% sur les unités de compte, notamment dans la mesure où vous estimez qu'une baisse des marchés plus importante que prévu ne vous poserait pas de problème, les marchés étant imprévisibles.

■ Vos connaissances en matière financière et votre expérience en matière d'investissement financier sont cohérentes avec un investissement exposé jusqu'à 60% maximum en unités de compte.

■ Un investissement réparti entre le fonds en euros (40% minimum) et les unités de compte (60% maximum) est approprié au regard de la situation financière et de la capacité d'épargne dont vous nous avez fait part.

Important

Les éléments de ce document et que nous avons souhaité rappeler à votre attention constituent une synthèse uniquement des critères de profilage utilisés par LUCYA pour satisfaire ses obligations réglementaires, dans le cadre de son devoir de conseil, visant à s'assurer que le produit recommandé est approprié à votre situation personnelle et à vos besoins. Ils ne mentionnent pas intégralement les règles et critères qui nous permettent d'apprécier votre situation personnelle.

Vos réponses ont pour objectif de nous aider à déterminer votre attitude par rapport au risque et sur cette base, les types d'instruments financiers (et de risques sous-jacents) qui vous conviennent. Les réponses fournies ont ainsi une incidence directe sur la détermination du caractère approprié des actifs recommandés.

Ces réponses sont analysées par nos outils informatiques et soumises, en cas de difficulté, d'anomalie ou d'incohérence, à l'intervention de nos conseillers.

LE PROFIL INVESTISSEUR « DYNAMIQUE »¹

Notre conseil : le profil investisseur « Dynamique »

Le profil investisseur « Dynamique » se caractérise par l'allocation patrimoniale suivante :

Composition de votre contrat	La grande majorité voire la quasi-totalité de vos investissements est réalisée sur des supports en unités de compte ayant un indicateur de risque élevé voire très élevé. La quote-part de fonds en euros peut être minoritaire voire inexistante.
Part de supports en Unités de Compte (UC) cible	
Aide à l'investissement	 <p>Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRI) est compris entre 3/7 et 7/7.</p>

Pourquoi nous estimons que le profil investisseur « Dynamique » est fait pour vous ?

Notre conseil est motivé par le fait qu'une allocation d'actifs de votre contrat significativement voire totalement investie sur les unités de compte ayant un indicateur de risque compris entre 3 et 7, est cohérente avec votre situation personnelle et les besoins que vous exprimez, ainsi qu'avec votre attitude à l'égard du risque et votre capacité de perte, dont vous nous avez fait part.

Le profil investisseur « Dynamique » se caractérise par un investissement majoritaire voire intégral sur les supports en unités de compte et par une faible proportion, voire une absence, de fonds en euros, dont le capital est sécurisé.

Pour information, un investissement très significatif sur des supports en unités de compte, d'une manière générale, est réservé à des investisseurs disposant d'une capacité d'épargne, de revenus ou d'un patrimoine importants, souhaitant épargner à moyen ou long terme, recherchant du rendement et acceptant en contrepartie de s'exposer à un risque de perte plus important que sur le fonds en euros et disposant d'une bonne compréhension et expérience des supports en unités de compte.

Portrait robot du profil investisseur « Dynamique »

Votre situation personnelle et familiale (dont notamment votre âge, le nombre d'enfants à votre charge ou votre régime matrimonial) est cohérente au regard d'un investissement significativement voire intégralement investi sur les unités de compte ayant un indicateur de risque compris entre 3 et 7.

■ Votre objectif en termes de recherche de performance et votre niveau d'acceptation d'amplitude de performance (de -10% à +10%) sont compatibles avec une allocation d'actifs dont les unités de compte représentent entre 50 et 100%.

■ Vous souhaitez conserver votre placement pour une durée d'au moins 8 ans, de sorte qu'un investissement quasi-exclusif voire exclusif sur les unités de compte, affichant un indicateur de risque de 3 minimum, est approprié à votre horizon de placement. Par ailleurs, votre tolérance face au risque de perte en capital permet un investissement aussi prépondérant sur les supports en unités de compte.

■ Votre objectif d'investissement est de vous constituer un capital à long terme, ce qui est approprié au regard d'un investissement majoritairement voire intégralement réalisé sur les unités de compte disposant d'un indicateur de risque allant de 3 à 7.

■ Le degré d'aversion au risque dont vous nous avez fait part est approprié à un investissement réalisé de façon quasi-exclusive, voire exclusive, sur les unités de compte, notamment dans la mesure où vous estimez qu'une baisse des marchés plus importante que prévue pourrait représenter une opportunité.

■ Vos bonnes connaissances en matière financière et votre forte expérience en matière d'investissement financier, notamment sur des supports complexes et volatils, sont cohérentes avec une composition du portefeuille majoritairement voire intégralement exposée aux unités de compte.

■ Une allocation d'actifs dont la part du fonds en euros est minoritaire voire absente au profit de supports en unités de compte disposant d'un indicateur de risque compris entre 3 et 7, est appropriée au regard de la situation financière et de la capacité d'épargne dont vous nous avez fait part.

Important

Les éléments de ce document et que nous avons souhaité rappeler à votre attention constituent une synthèse uniquement des critères de profilage utilisés par LUCYA pour satisfaire ses obligations réglementaires, dans le cadre de son devoir de conseil, visant à s'assurer que le produit recommandé est approprié à votre situation personnelle et à vos besoins. Ils ne mentionnent pas intégralement les règles et critères qui nous permettent d'apprécier votre situation personnelle.

Vos réponses ont pour objectif de nous aider à déterminer votre attitude par rapport au risque et sur cette base, les types d'instruments financiers (et de risques sous-jacents) qui vous conviennent. Les réponses fournies ont ainsi une incidence directe sur la détermination du caractère approprié des actifs recommandés. Ces réponses sont analysées par nos outils informatiques et soumises, en cas de difficulté, d'anomalie ou d'incohérence, à l'intervention de nos conseillers.

Assurance & Protection
Épargne & Retraite



ÉPARGNE INDIVIDUELLE

LUCYA Abeille PER

Demande d'adhésion

 **VERSION SEPTEMBRE 2025**

[abeille-assurances.fr](https://www.abeille-assurances.fr)

LUCYA Abeille PER

Si vous êtes déjà client, merci de nous indiquer le numéro de votre contrat :

Adhérent

M Mme Nom :

Prénom : Autres prénoms :
(premier prénom figurant sur la pièce d'identité présentée) (figurant sur la pièce d'identité présentée)

Votre nom de naissance : Nom et prénom de votre conjoint :

Situation Familiale

Célibataire Concubin(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) PACS

Régime matrimonial Régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts Régime étranger - autre
 Communauté réduite aux acquêts avec clause de préciput Régime de la communauté de meuble et acquêts
 Séparation de biens pure et simple Régime de la communauté universelle Séparation de biens avec société d'acquêts
 Participation aux acquêts Communauté universelle avec clause préciput/attribution intégrale

Nombre de personnes à charge (y compris enfants) :

Vous êtes né(e) le : Votre nationalité : Pays de naissance :

Département de naissance : Commune de naissance :

Votre adresse :

Code postal : Ville :

Votre adresse fiscale (si différente de votre domicile) :

Code postal : Ville :

Téléphone : Indicatif téléphonique : E-mail : @

Votre profession (profession antérieure si "retraité(e)"):

Catégorie socio-professionnelle (cf. liste des codes) : Secteur d'activité (cf. liste des codes) :

■ VOTRE FOYER FISCAL EST-IL IMPOSÉ EN FRANCE :

A l'impôt sur le revenu Oui Non A l'impôt sur la Fortune immobilière (facultatif) Oui Non

■ PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE :

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Date de cessation :

Une personne de votre famille ou de votre entourage proche a-t-elle exercé ou cessé d'exercer, depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Lien avec cette personne :

Je suis une personne politiquement exposée si :

"J'exerce ou j'ai cessé d'exercer au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative pour le compte d'un Etat y compris de l'Etat français⁽¹⁾, ou je suis un membre direct de la famille⁽²⁾ d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction, ou je suis étroitement associé(e)⁽³⁾ à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction."

(1) Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 (loi relative à la transparence financière de la vie politique) ou d'un parti ou groupement politique étranger; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours; membre d'une cour des comptes; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale; ambassadeur ou chargé d'affaires; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique; directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

(2) Le conjoint ou le concubin notoire; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère; les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère; les ascendants au premier degré.

(3) Les personnes physiques qui, conjointement avec les PPE, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger; les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit des PPE; toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec les PPE.

Paraphe de l'adhérent

Paraphe du Conseil



■ **PROTECTION JURIDIQUE** : Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, cochez la case correspondant à votre régime :

Tutelle Curatelle Sauvegarde de justice Autre :

Document d'identité présenté (joindre la copie de la pièce d'identité)

carte nationale d'identité passeport
 carte de séjour ou de résident étranger permis de conduire
(émis après le 19/01/2013)

Je suis informé(e) de mon droit à m'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique «bloctel» sur www.bloctel.gouv.fr

Date de la délivrance :

Option e-document

J'opte pour l'information en ligne : je souhaite recevoir exclusivement sous format électronique les communications contractuelles et réglementaires relatives à mon adhésion. Ces éditions seront disponibles dans mon Espace Client sur internet, dont les identifiants et code d'accès me seront communiqués à la suite de la conclusion de mon adhésion. La mise à disposition de ces documents sur mon Espace Client me sera notifiée par e-mail à l'adresse que j'ai fournie lors de ma demande d'adhésion. Cette option s'applique à l'ensemble de mes contrats éligibles à l'Espace Client. Si je le souhaite, je peux à tout moment revenir au format papier par simple clic depuis mon Espace Client ou sur simple demande auprès de mon conseiller.

Je n'opte pas pour l'information en ligne : je souhaite recevoir sous format papier l'ensemble des communications à caractère contractuel relatives à mon adhésion ainsi qu'à tout contrat éligible à l'Espace Client.

Bénéficiaire(s) de l'adhésion en cas de décès de l'Adhérent

Mon conjoint ou mon partenaire de PACS ; à défaut, mes enfants nés ou à naître, par parts égales entre eux, vivants ou représentés par suite de prédécès ou de renonciation au bénéfice du contrat ; à défaut mes héritiers selon dévolution successorale.

Le (ou les) bénéficiaire(s) suivant(s) :
(Indiquez nom de naissance, prénom, date et lieu de naissance, adresse et degré de parenté avec l'adhérent et toute mention utile)

à défaut, mes héritiers selon dévolution successorale.

Âge prévisionnel de départ en retraite

ans (maximum 80 ans. Cet âge pourra être modifié ultérieurement)

Versement

Sauf option contraire de votre part, les versements effectués dans le cadre de la présente adhésion sont déductibles du revenu imposable de votre foyer fiscal dans les conditions et limites fixées par la réglementation fiscale en vigueur (option fiscale par défaut).

Pour chaque versement, ou lors de la mise en place des Versements Programmés, vous pouvez :

Renoncer expressément et irrévocablement à la déduction fiscale, en contrepartie d'une imposition atténuée à la sortie.

Ouverture de l'adhésion avec un versement libre

Versement libre :

Versement libre (frais sur versement : 0%) : € (minimum 500 €)

Droit d'adhésion unique à l'association APACTE de 20 € (si vous n'êtes pas déjà adhérent) : Pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Versements programmés (optionnels) :

Périodicité des versements programmés : Mensuelle (50 € min.) Trimestrielle (150 € min.) Semestrielle (150 € min.) Annuelle (150 € min.)

Montant des versements programmés (frais sur versement : 0%) : €

Echéance du premier prélèvement : / / (Veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA et joindre le RIB)

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Mode de paiement du versement initial : Par chèque Par prélèvement

Ouverture de l'adhésion uniquement par versements programmés

Périodicité des versements programmés : Mensuelle (50 € min.) Trimestrielle (150 € min.) Semestrielle (150 € min.) Annuelle (150 € min.)

Montant des versements programmés (frais sur versement : 0%) : €

Droit d'adhésion unique à l'association APACTE de 20 € (si vous n'êtes pas déjà adhérent) : Pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Mode de paiement : Par prélèvement

Paraphe de l'adhérent

Paraphe du Conseil



Déclaration

- Je demande à bénéficier des garanties du contrat LUCYA Abeille PER souscrit par l'Association APACTE auprès d'Abeille Retraite Professionnelle, cette dernière prenant en charge le droit d'adhésion à l'association APACTE dont le montant est de 20 €, et déclare à cet effet être résident fiscal français au moment de la signature de la présente demande d'adhésion.
- Je prends bonne note que les frais de gestion sont prélevés quotidiennement et s'élèvent à 0,60 % par an, pour la gestion et le suivi du contrat LUCYA Abeille PER, majorés de 0,20% pour l'épargne en unités de compte gérée en Gestion sous Mandat.
- Je déclare avoir reçu préalablement à l'adhésion et pris connaissance :
 - de la Notice du contrat LUCYA Abeille PER, référence V6528H, incluant la clause « Protection des données personnelles », et de son annexe « liste des supports d'investissement éligibles au contrat », présentant des informations sur chacun d'eux, notamment leur performance, frais et rétrocessions,
 - de la Note d'Information fiscale,
 - du Document d'Informations présentant les caractéristiques du contrat,
 - des documents présentant les caractéristiques principales des supports en unités de compte que je sélectionne dans le cadre de la Gestion Libre et/ou sélectionnés dans le cadre de la Gestion Evolutive.
- Je suis informé(e) que les documents présentant les caractéristiques principales de l'ensemble des supports en unités de compte éligibles au contrat, ainsi que les Documents présentant les informations spécifiques des options et unités de compte du contrat, sont disponibles sur le site internet www.abeille-assurances.fr ainsi que dans mon Espace Client.
- Dans l'hypothèse où j'ai sélectionné la Gestion sous Mandat, je confirme par la présente être disposé(e) à déléguer à l'Assureur, le choix et la répartition de mon épargne entre les différents supports d'investissement éligibles à ce mode de gestion.
- Je confirme que le numéro de téléphone et/ou l'adresse e-mail communiqués ci-avant sont mon numéro de téléphone mobile et mon adresse e-mail personnels et que j'en suis le seul utilisateur. J'accepte que ce numéro de téléphone mobile et cette adresse e-mail soient utilisés par Abeille Retraite Professionnelle dans le cadre de notre relation contractuelle, notamment pour l'envoi d'informations confidentielles me permettant d'accéder à mon espace privé sur le site www.abeille-assurances.fr (identifiant et mot de passe).
- J'ai bien noté que mes données personnelles sont traitées par Abeille Retraite Professionnelle, en sa qualité de responsable de traitement. Ces traitements ont pour finalité la passation, la gestion et l'exécution de l'adhésion au contrat LUCYA Abeille PER, la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers, la lutte contre la fraude à l'assurance pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude, ainsi que la gestion commerciale des clients (dont les opérations de gestion) et la prospection commerciale, avec accord du courtier le cas échéant.

Certaines de vos données font l'objet de traitement par l'APACTE, en sa qualité de responsable de traitement, pour les finalités suivantes : d'une part la gestion des adhésions de ses membres et l'information de ces derniers sur les modifications apportées à la notice du contrat LUCYA Abeille PER, et d'autre part l'envoi des convocations aux assemblées générales et l'organisation des dites assemblées générales.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, des droits d'opposition et de limitation du traitement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données post-mortem. Pour exercer ces droits :

- auprès d'Abeille Retraite Professionnelle, vous pouvez écrire à Abeille Assurances - Service Réclamations - TSA 72710 - 92895 Nanterre Cedex 9 ou à protectiondesdonnees@abeille-assurances.fr.
- auprès de l'APACTE, vous pouvez écrire à l'association APACTE 13 rue du Moulin Bailly, 92270 Bois-Colombes France, ou à contact@association-apacte.com

L'information complète concernant le traitement de vos données personnelles est consultable dans l'article 24 « Protection des Données Personnelles » de la Notice.

- Je suis par ailleurs informé(e) que :
 - Conformément aux articles L521-2, L522-3 et R.521-1 du Code des Assurances, mon intermédiaire d'assurance doit avant la conclusion de tout contrat d'assurance me remettre par écrit des informations notamment relatives à son identité, son numéro d'immatriculation, aux procédures de réclamation et au recours à un processus de médiation, ainsi que, le cas échéant, à l'existence de liens financiers avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Mon intermédiaire d'assurance doit également préciser s'il est soumis ou non à une obligation de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance ainsi que la nature de sa rémunération.
 - Conformément aux articles L521-4 et L522-5 du Code des Assurances avant la conclusion de tout contrat d'assurance, mon intermédiaire d'assurance doit préciser par écrit mes exigences et besoins, ainsi que les raisons justifiant le caractère approprié du contrat proposé.
 - Conformément à l'article L224-29 du Code Monétaire et Financier mon intermédiaire est tenu, au vu de ma situation, de mes connaissances et de mon expérience en matière financière, de mon horizon de placement, de mon espérance de rendement et de mes besoins de préparation de ma retraite, de me proposer un contrat/plan adapté et de m'informer de ses caractéristiques, notamment des modalités de gestion financière, des conditions de disponibilité de l'épargne, ainsi que du régime fiscal et social applicable.
- Je déclare en outre exacts les renseignements mentionnés dans cette demande d'adhésion.
- Si je n'ai pas reçu le Certificat d'Adhésion dans les 40 jours suivant la signature de cette présente demande d'adhésion, j'en informe sans délai et par écrit Abeille Retraite Professionnelle à l'adresse postale indiquée ci-dessous.
- J'ai pris bonne note de la mention suivante :

“L'adhérent peut renoncer à son adhésion au présent contrat pendant trente jours calendaires révolus à compter du moment où il est informé de l'adhésion au contrat. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée à l'adresse suivante : Abeille Retraite Professionnelle – TSA 42608 – 92895 Nanterre cedex 9, ou par envoi recommandé électronique à l'adresse électronique suivante : recommande_electronique_serv@abeille-assurances.fr (vous trouverez dans la Notice les conditions à respecter pour qu'un envoi recommandé soit valable et pris en considération par Abeille Retraite Professionnelle). Elle peut être faite suivant le modèle de lettre inclus dans la Notice”.

Fait en 3 exemplaires à _____, le _____

Signature de l'Adhérent

Signature et cachet du Conseil

Lucya
13 rue d'Uzès - 75002 Paris

*Lucya, société de courtage en assurance de personnes,
immatriculée au RCS de Paris sous le n°478 594 351,
enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 004 394 et dont le siège social est situé au
13 rue d'Uzès - 75002 Paris.*

**Attention : merci d'apposer
votre paraphe sur chacune des
pages du présent document.**

Votre dossier est-il complet ?

Les documents que vous devez obligatoirement nous envoyer :

- **Votre demande d'adhésion dûment complétée et signée.**
- Le **Questionnaire Connaissance Client** dûment complété et signé.
- **La photocopie d'un document d'identité en cours de validité** : copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire émis à compter du 19/01/2013 ou d'une carte de résident ; ou copie des 4 premières pages d'un passeport.
- Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

En cas de paiement par chèque :

- Le **chèque** correspondant à votre versement initial, libellé à **l'ordre exclusif d'Abeille Retraite Professionnelle**.

En cas de paiement par prélèvement et/ou de mise en place de versements programmés :

- Un **Relevé d'Identité Bancaire** (RIB), indiquant l'IBAN d'un compte ouvert à votre nom et domicilié dans un établissement situé en France.
- Votre **Mandat de Prélèvement SEPA** intégralement rempli et signé.

Lucya

13 rue d'Uzès – 75002 PARIS

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Désignation du créancier :

Abeille Retraite
Professionnelle

70 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes Cedex

Identifiant Créancier SEPA :
FR17ZZZ8502E2

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier ci-contre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle*. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

* L'exercice de ce droit à remboursement est sans effet sur les droits et obligations réciproques du débiteur et du créancier.

Référence Unique de Mandat SEPA (RUM) - *communiquée ultérieurement* -

X X X X X X X X X X X X X X X X

Identité du payeur, titulaire du compte : M. : Mme : Autre : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____ Pays : _____

Désignation du compte à débiter :

BIC :

Type de paiement : *récurrent*

IBAN :

Date le _____ à _____

Signature du titulaire du compte :

N'oubliez pas de signer le Mandat SEPA et de joindre un relevé d'identité bancaire

AIDE MÉMOIRE

Reportez-vous aux listes ci-dessous pour trouver le code CSP et le code Secteur d'activité adéquats.

Nomenclature des catégories socioprofessionnelles

SALARIE			
Code CSP	Libellé CSP	Code CSP	Libellé CSP
33	Cadres de la fonction publique	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	53	Policiers et militaires
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	54	Employés administratifs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	55	Employés de commerce
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	56	Personnels des services directs aux particuliers
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
44	Clergé, religieux	64	Chauffeurs
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
47	Techniciens	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	69	Ouvriers agricoles

T N S	
Code CSP	Libellé CSP
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
24	Chefs d'entreprise moins de 10 salariés
31	Professions libérales

SANS ACTIVITÉ	
Code CSP	Libellé CSP
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
84	Elèves, Etudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

RETRAITÉ			
Code CSP	Libellé CSP	Code CSP	Libellé CSP
10	Agriculteurs exploitants	47	Techniciens
21	Artisans	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
22	Commerçants et assimilés	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	53	Policiers et militaires
24	Chefs d'entreprise moins de 10 salariés	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la fonction publique	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	64	Chauffeurs
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
44	Clergé, religieux	69	Ouvriers agricoles
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises		

Nomenclature des secteurs d'activité

Code	Libellé secteur d'activité	Code	Libellé secteur d'activité
01	Action sociale	21	Industrie agro-alimentaire
02	Activités culturelles, sportives et spectacles	22	Industrie biens d'équipement, de consommation domestiques
03	Activités immobilières	23	Industrie biens d'équipement, de consommation industriels
04	Agriculture, marine, pêche, exploitation forestière	24	Industrie chimique, pharmaceutique
06	Artisanat	26	Industrie des métaux
07	Audit, comptabilité et gestion	27	Industrie du bois
08	Banques et assurances	28	Industrie du plastique
09	Commerce détail	29	Industries autres
10	Commerce et réparation automobiles	30	Informatique, télécommunication, téléphonie, web, hifi
11	Commerce grande distribution	31	Professionnels de la santé (médecins généralistes et spécialistes, dentistes)
12	Commerce gros	32	Professionnels de la santé (biologie, pharmacie)
13	Communication, Information, média	33	Professionnels de la santé autres (paramédical, kinésithérapeute, infirmier, ...)
14	Construction (BTP)	34	Professions juridiques
15	Energies et eau (extraction, traitement, distribution)	35	Religion
16	Enseignement, formation	36	Sans activité professionnelle
17	Etudes et recherche	37	Services aux entreprises
18	Fonctions publiques	38	Services aux particuliers
19	Hôtel, restaurant, brasserie, café	39	Tourisme
20	Humanitaire	40	Transports et logistiques

LUCYA Abeille PER

Si vous êtes déjà client, merci de nous indiquer le numéro de votre contrat :

Adhérent

M Mme Nom :
Prénom : Autres prénoms :
(premier prénom figurant sur la pièce d'identité présentée) *(figurant sur la pièce d'identité présentée)*
Votre nom de naissance : Nom et prénom de votre conjoint :

Situation Familiale

Célibataire Concubin(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) PACS

Régime matrimonial Régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts Régime étranger - autre
 Communauté réduite aux acquêts avec clause de préciput Régime de la communauté de meuble et acquêts
 Séparation de biens pure et simple Régime de la communauté universelle Séparation de biens avec société d'acquêts
 Participation aux acquêts Communauté universelle avec clause préciput/attribution intégrale

Nombre de personnes à charge (y compris enfants) :
Vous êtes né(e) le : Votre nationalité : Pays de naissance :
Département de naissance : Commune de naissance :
Votre adresse :
Code postal : Ville :
Votre adresse fiscale (si différente de votre domicile) :
Code postal : Ville :
Téléphone : Indicatif téléphonique : E-mail : @
Votre profession (profession antérieure si "retraité(e)") :
Catégorie socio-professionnelle (cf. liste des codes) : Secteur d'activité (cf. liste des codes) :

■ VOTRE FOYER FISCAL EST-IL IMPOSÉ EN FRANCE :

A l'impôt sur le revenu Oui Non A l'impôt sur la Fortune immobilière (facultatif) Oui Non

■ PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE :

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Date de cessation :

Une personne de votre famille ou de votre entourage proche a-t-elle exercé ou cessé d'exercer, depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Lien avec cette personne :

Je suis une personne politiquement exposée si :

"J'exerce ou j'ai cessé d'exercer au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative pour le compte d'un Etat y compris de l'Etat français⁽¹⁾, ou je suis un membre direct de la famille⁽²⁾ d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction, ou je suis étroitement associé(e)⁽³⁾ à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction."

(1) Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 (loi relative à la transparence financière de la vie politique) ou d'un parti ou groupement politique étranger; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours; membre d'une cour des comptes; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale; ambassadeur ou chargé d'affaires; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique; directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

(2) Le conjoint ou le concubin notoire; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère; les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère; les ascendants au premier degré.

(3) Les personnes physiques qui, conjointement avec les PPE, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger; les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit des PPE; toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec les PPE.

Paraphe de l'adhérent

Paraphe du Conseil



■ **PROTECTION JURIDIQUE** : Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, cochez la case correspondant à votre régime :

Tutelle

Curatelle

Sauvegarde de justice

Autre :

Document d'identité présenté (joindre la copie de la pièce d'identité)

carte nationale d'identité

passeport

carte de séjour ou de résident étranger

permis de conduire

Je suis informé(e) de mon droit à m'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique «bloctel» sur www.bloctel.gouv.fr

(émis après le 19/01/2013)

Date de la délivrance :

Option e-document

J'opte pour l'information en ligne : je souhaite recevoir exclusivement sous format électronique les communications contractuelles et réglementaires relatives à mon adhésion. Ces éditions seront disponibles dans mon Espace Client sur internet, dont les identifiants et code d'accès me seront communiqués à la suite de la conclusion de mon adhésion. La mise à disposition de ces documents sur mon Espace Client me sera notifiée par e-mail à l'adresse que j'ai fournie lors de ma demande d'adhésion. Cette option s'applique à l'ensemble de mes contrats éligibles à l'Espace Client. Si je le souhaite, je peux à tout moment revenir au format papier par simple clic depuis mon Espace Client ou sur simple demande auprès de mon conseiller.

Je n'opte pas pour l'information en ligne : je souhaite recevoir sous format papier l'ensemble des communications à caractère contractuel relatives à mon adhésion ainsi qu'à tout contrat éligible à l'Espace Client.

Bénéficiaire(s) de l'adhésion en cas de décès de l'Adhérent

Mon conjoint ou mon partenaire de PACS ; à défaut, mes enfants nés ou à naître, par parts égales entre eux, vivants ou représentés par suite de prédécès ou de renonciation au bénéfice du contrat ; à défaut mes héritiers selon dévolution successorale.

Le (ou les) bénéficiaire(s) suivant(s) :

(Indiquez nom de naissance, prénom, date et lieu de naissance, adresse et degré de parenté avec l'adhérent et toute mention utile)

à défaut, mes héritiers selon dévolution successorale.

Âge prévisionnel de départ en retraite

ans (maximum 80 ans. Cet âge pourra être modifié ultérieurement)

Versement

Sauf option contraire de votre part, les versements effectués dans le cadre de la présente adhésion sont déductibles du revenu imposable de votre foyer fiscal dans les conditions et limites fixées par la réglementation fiscale en vigueur (option fiscale par défaut).

Pour chaque versement, ou lors de la mise en place des Versements Programmés, vous pouvez :

Renoncer expressément et irrévocablement à la déduction fiscale, en contrepartie d'une imposition atténuée à la sortie.

Ouverture de l'adhésion avec un versement libre

Versement libre :

Versement libre (frais sur versement : 0%) : € (minimum 500 €)

Droit d'adhésion unique à l'association APACTE de 20 € (si vous n'êtes pas déjà adhérent) : Pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Versements programmés (optionnels) :

Périodicité des versements programmés : Mensuelle (50 € min.) Trimestrielle (150 € min.) Semestrielle (150 € min.) Annuelle (150 € min.)

Montant des versements programmés (frais sur versement : 0%) : €

Echéance du premier prélèvement : 10/___/___ (Veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA et joindre le RIB)

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Mode de paiement du versement initial : Par chèque Par prélèvement

Ouverture de l'adhésion uniquement par versements programmés

Périodicité des versements programmés : Mensuelle (50 € min.) Trimestrielle (150 € min.) Semestrielle (150 € min.) Annuelle (150 € min.)

Montant des versements programmés (frais sur versement : 0%) : €

Droit d'adhésion unique à l'association APACTE de 20 € (si vous n'êtes pas déjà adhérent) : Pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Mode de paiement : Par prélèvement

Paraphe de l'adhérent

Paraphe du Conseil



Déclaration

- Je demande à bénéficier des garanties du contrat LUCYA Abeille PER souscrit par l'Association APACTE auprès d'Abeille Retraite Professionnelle, cette dernière prenant en charge le droit d'adhésion à l'association APACTE dont le montant est de 20 €, et déclare à cet effet être résident fiscal français au moment de la signature de la présente demande d'adhésion.
- Je prends bonne note que les frais de gestion sont prélevés quotidiennement et s'élèvent à 0,60 % par an, pour la gestion et le suivi du contrat LUCYA Abeille PER, majorés de 0,20% pour l'épargne en unités de compte gérée en Gestion sous Mandat.
- Je déclare avoir reçu préalablement à l'adhésion et pris connaissance :
 - de la Notice du contrat LUCYA Abeille PER, référence V6528H, incluant la clause « Protection des données personnelles », et de son annexe « liste des supports d'investissement éligibles au contrat », présentant des informations sur chacun d'eux, notamment leur performance, frais et rétrocessions,
 - de la Note d'Information fiscale,
 - du Document d'Informations présentant les caractéristiques du contrat,
 - des documents présentant les caractéristiques principales des supports en unités de compte que je sélectionne dans le cadre de la Gestion Libre et/ou sélectionnés dans le cadre de la Gestion Evolutive.
- Je suis informé(e) que les documents présentant les caractéristiques principales de l'ensemble des supports en unités de compte éligibles au contrat, ainsi que les Documents présentant les informations spécifiques des options et unités de compte du contrat, sont disponibles sur le site internet www.abeille-assurances.fr ainsi que dans mon Espace Client.
- Dans l'hypothèse où j'ai sélectionné la Gestion sous Mandat, je confirme par la présente être disposé(e) à déléguer à l'Assureur, le choix et la répartition de mon épargne entre les différents supports d'investissement éligibles à ce mode de gestion.
- Je confirme que le numéro de téléphone et/ou l'adresse e-mail communiqués ci-avant sont mon numéro de téléphone mobile et mon adresse e-mail personnels et que j'en suis le seul utilisateur. J'accepte que ce numéro de téléphone mobile et cette adresse e-mail soient utilisés par Abeille Retraite Professionnelle dans le cadre de notre relation contractuelle, notamment pour l'envoi d'informations confidentielles me permettant d'accéder à mon espace privé sur le site www.abeille-assurances.fr (identifiant et mot de passe).
- J'ai bien noté que mes données personnelles sont traitées par Abeille Retraite Professionnelle, en sa qualité de responsable de traitement. Ces traitements ont pour finalité la passation, la gestion et l'exécution de l'adhésion au contrat LUCYA Abeille PER, la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers, la lutte contre la fraude à l'assurance pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude, ainsi que la gestion commerciale des clients (dont les opérations de gestion) et la prospection commerciale, avec accord du courtier le cas échéant.

Certaines de vos données font l'objet de traitement par l'APACTE, en sa qualité de responsable de traitement, pour les finalités suivantes : d'une part la gestion des adhésions de ses membres et l'information de ces derniers sur les modifications apportées à la notice du contrat LUCYA Abeille PER, et d'autre part l'envoi des convocations aux assemblées générales et l'organisation desdites assemblées générales.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, des droits d'opposition et de limitation du traitement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données post-mortem. Pour exercer ces droits :

- auprès d'Abeille Retraite Professionnelle, vous pouvez écrire à Abeille Assurances - Service Réclamations - TSA 72710 - 92895 Nanterre Cedex 9 ou à protectiondesdonnees@abeille-assurances.fr.

- auprès de l'APACTE, vous pouvez écrire à l'association APACTE 13 rue du Moulin Bailly, 92270 Bois-Colombes France, ou à contact@association-apacte.com
L'information complète concernant le traitement de vos données personnelles est consultable dans l'article 24 « Protection des Données Personnelles » de la Notice.

- Je suis par ailleurs informé(e) que :
 - Conformément aux articles L521-2, L522-3 et R.521-1 du Code des Assurances, mon intermédiaire d'assurance doit avant la conclusion de tout contrat d'assurance me remettre par écrit des informations notamment relatives à son identité, son numéro d'immatriculation, aux procédures de réclamation et au recours à un processus de médiation, ainsi que, le cas échéant, à l'existence de liens financiers avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Mon intermédiaire d'assurance doit également préciser s'il est soumis ou non à une obligation de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance ainsi que la nature de sa rémunération.
 - Conformément aux articles L521-4 et L522-5 du Code des Assurances avant la conclusion de tout contrat d'assurance, mon intermédiaire d'assurance doit préciser par écrit mes exigences et besoins, ainsi que les raisons justifiant le caractère approprié du contrat proposé.
 - Conformément à l'article L224-29 du Code Monétaire et Financier mon intermédiaire est tenu, au vu de ma situation, de mes connaissances et de mon expérience en matière financière, de mon horizon de placement, de mon espérance de rendement et de mes besoins de préparation de ma retraite, de me proposer un contrat/plan adapté et de m'informer de ses caractéristiques, notamment des modalités de gestion financière, des conditions de disponibilité de l'épargne, ainsi que du régime fiscal et social applicable.
- Je déclare en outre exacts les renseignements mentionnés dans cette demande d'adhésion.
- Si je n'ai pas reçu le Certificat d'Adhésion dans les 40 jours suivant la signature de cette présente demande d'adhésion, j'en informe sans délai et par écrit Abeille Retraite Professionnelle à l'adresse postale indiquée ci-dessous.
- J'ai pris bonne note de la mention suivante :
"L'adhérent peut renoncer à son adhésion au présent contrat pendant trente jours calendaires révolus à compter du moment où il est informé de l'adhésion au contrat. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée à l'adresse suivante : Abeille Retraite Professionnelle - TSA 42608 - 92895 Nanterre cedex 9, ou par envoi recommandé électronique à l'adresse électronique suivante : recommande_electronique_serv@abeille-assurances.fr (vous trouverez dans la Notice les conditions à respecter pour qu'un envoi recommandé soit valable et pris en considération par Abeille Retraite Professionnelle). Elle peut être faite suivant le modèle de lettre inclus dans la Notice".

Fait en 3 exemplaires à _____, le _____

Signature de l'Adhérent

Signature et cachet du Conseil

Lucya
13 rue d'Uzès - 75002 Paris

Lucya, société de courtage en assurance de personnes, immatriculée au RCS de Paris sous le n°478 594 351, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 004 394 et dont le siège social est situé au 13 rue d'Uzès - 75002 Paris.

Attention : merci d'apposer votre paraphe sur chacune des pages du présent document.

LUCYA Abeille PER

Si vous êtes déjà client, merci de nous indiquer le numéro de votre contrat :

Adhérent

M Mme Nom :
Prénom : Autres prénoms :
(premier prénom figurant sur la pièce d'identité présentée) *(figurant sur la pièce d'identité présentée)*
Votre nom de naissance : Nom et prénom de votre conjoint :

Situation Familiale

Célibataire Concubin(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) PACS

Régime matrimonial Régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts Régime étranger - autre
 Communauté réduite aux acquêts avec clause de préciput Régime de la communauté de meuble et acquêts
 Séparation de biens pure et simple Régime de la communauté universelle Séparation de biens avec société d'acquêts
 Participation aux acquêts Communauté universelle avec clause préciput/attribution intégrale

Nombre de personnes à charge (y compris enfants) :
Vous êtes né(e) le : Votre nationalité : Pays de naissance :
Département de naissance : Commune de naissance :
Votre adresse :
Code postal : Ville :
Votre adresse fiscale (si différente de votre domicile) :
Code postal : Ville :
Téléphone : Indicatif téléphonique : E-mail : @
Votre profession (profession antérieure si "retraité(e)"):
Catégorie socio-professionnelle (cf. liste des codes) : Secteur d'activité (cf. liste des codes) :

■ VOTRE FOYER FISCAL EST-IL IMPOSÉ EN FRANCE :

A l'impôt sur le revenu Oui Non A l'impôt sur la Fortune immobilière (facultatif) Oui Non

■ PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE :

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Date de cessation :

Une personne de votre famille ou de votre entourage proche a-t-elle exercé ou cessé d'exercer, depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Lien avec cette personne :

Je suis une personne politiquement exposée si :

"J'exerce ou j'ai cessé d'exercer au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative pour le compte d'un Etat y compris de l'Etat français⁽¹⁾, ou je suis un membre direct de la famille⁽²⁾ d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction, ou je suis étroitement associé(e)⁽³⁾ à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction."

(1) Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 (loi relative à la transparence financière de la vie politique) ou d'un parti ou groupement politique étranger; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours; membre d'une cour des comptes; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale; ambassadeur ou chargé d'affaires; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique; directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

(2) Le conjoint ou le concubin notoire; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère; les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère; les ascendants au premier degré.

(3) Les personnes physiques qui, conjointement avec les PPE, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger; les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit des PPE; toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec les PPE.

Paraphe de l'adhérent

Paraphe du Conseil



■ **PROTECTION JURIDIQUE** : Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, cochez la case correspondant à votre régime :

Tutelle Curatelle Sauvegarde de justice Autre :

Document d'identité présenté (joindre la copie de la pièce d'identité)

carte nationale d'identité passeport
 carte de séjour ou de résident étranger permis de conduire
(émis après le 19/01/2013)

Je suis informé(e) de mon droit à m'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique «bloctel» sur www.bloctel.gouv.fr

Date de la délivrance :

Option e-document

J'opte pour l'information en ligne : je souhaite recevoir exclusivement sous format électronique les communications contractuelles et réglementaires relatives à mon adhésion. Ces éditions seront disponibles dans mon Espace Client sur internet, dont les identifiants et code d'accès me seront communiqués à la suite de la conclusion de mon adhésion. La mise à disposition de ces documents sur mon Espace Client me sera notifiée par e-mail à l'adresse que j'ai fournie lors de ma demande d'adhésion. Cette option s'applique à l'ensemble de mes contrats éligibles à l'Espace Client. Si je le souhaite, je peux à tout moment revenir au format papier par simple clic depuis mon Espace Client ou sur simple demande auprès de mon conseiller.

Je n'opte pas pour l'information en ligne : je souhaite recevoir sous format papier l'ensemble des communications à caractère contractuel relatives à mon adhésion ainsi qu'à tout contrat éligible à l'Espace Client.

Bénéficiaire(s) de l'adhésion en cas de décès de l'Adhérent

Mon conjoint ou mon partenaire de PACS ; à défaut, mes enfants nés ou à naître, par parts égales entre eux, vivants ou représentés par suite de prédécès ou de renonciation au bénéfice du contrat ; à défaut mes héritiers selon dévolution successorale.

Le (ou les) bénéficiaire(s) suivant(s) :
(Indiquez nom de naissance, prénom, date et lieu de naissance, adresse et degré de parenté avec l'adhérent et toute mention utile)

à défaut, mes héritiers selon dévolution successorale.

Âge prévisionnel de départ en retraite

ans (maximum 80 ans. Cet âge pourra être modifié ultérieurement)

Versement

Sauf option contraire de votre part, les versements effectués dans le cadre de la présente adhésion sont déductibles du revenu imposable de votre foyer fiscal dans les conditions et limites fixées par la réglementation fiscale en vigueur (option fiscale par défaut).

Pour chaque versement, ou lors de la mise en place des Versements Programmés, vous pouvez :

Renoncer expressément et irrévocablement à la déduction fiscale, en contrepartie d'une imposition atténuée à la sortie.

Ouverture de l'adhésion avec un versement libre

Versement libre :

Versement libre (frais sur versement : 0%) : € (minimum 500 €)

Droit d'adhésion unique à l'association APACTE de 20 € (si vous n'êtes pas déjà adhérent) : Pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Versements programmés (optionnels) :

Périodicité des versements programmés : Mensuelle (50 € min.) Trimestrielle (150 € min.) Semestrielle (150 € min.) Annuelle (150 € min.)

Montant des versements programmés (frais sur versement : 0%) : €

Echéance du premier prélèvement : 10/___/___ (Veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA et joindre le RIB)

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Mode de paiement du versement initial : Par chèque Par prélèvement

Ouverture de l'adhésion uniquement par versements programmés

Périodicité des versements programmés : Mensuelle (50 € min.) Trimestrielle (150 € min.) Semestrielle (150 € min.) Annuelle (150 € min.)

Montant des versements programmés (frais sur versement : 0%) : €

Droit d'adhésion unique à l'association APACTE de 20 € (si vous n'êtes pas déjà adhérent) : Pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle

Si refus de l'option fiscale par défaut : Renonciation au droit à déduction

Mode de paiement : Par prélèvement

Paraphe de l'adhérent

Paraphe du Conseil



Déclaration

- Je demande à bénéficier des garanties du contrat LUCYA Abeille PER souscrit par l'Association APACTE auprès d'Abeille Retraite Professionnelle, cette dernière prenant en charge le droit d'adhésion à l'association APACTE dont le montant est de 20 €, et déclare à cet effet être résident fiscal français au moment de la signature de la présente demande d'adhésion.
- Je prends bonne note que les frais de gestion sont prélevés quotidiennement et s'élèvent à 0,60 % par an, pour la gestion et le suivi du contrat LUCYA Abeille PER, majorés de 0,20% pour l'épargne en unités de compte gérée en Gestion sous Mandat.
- Je déclare avoir reçu préalablement à l'adhésion et pris connaissance :
 - de la Notice du contrat LUCYA Abeille PER, référence V6528H, incluant la clause « Protection des données personnelles », et de son annexe « liste des supports d'investissement éligibles au contrat », présentant des informations sur chacun d'eux, notamment leur performance, frais et rétrocessions,
 - de la Note d'Information fiscale,
 - du Document d'Informations présentant les caractéristiques du contrat,
 - des documents présentant les caractéristiques principales des supports en unités de compte que je sélectionne dans le cadre de la Gestion Libre et/ou sélectionnés dans le cadre de la Gestion Evolutive.
- Je suis informé(e) que les documents présentant les caractéristiques principales de l'ensemble des supports en unités de compte éligibles au contrat, ainsi que les Documents présentant les informations spécifiques des options et unités de compte du contrat, sont disponibles sur le site internet www.abeille-assurances.fr ainsi que dans mon Espace Client.
- Dans l'hypothèse où j'ai sélectionné la Gestion sous Mandat, je confirme par la présente être disposé(e) à déléguer à l'Assureur, le choix et la répartition de mon épargne entre les différents supports d'investissement éligibles à ce mode de gestion.
- Je confirme que le numéro de téléphone et/ou l'adresse e-mail communiqués ci-avant sont mon numéro de téléphone mobile et mon adresse e-mail personnels et que j'en suis le seul utilisateur. J'accepte que ce numéro de téléphone mobile et cette adresse e-mail soient utilisés par Abeille Retraite Professionnelle dans le cadre de notre relation contractuelle, notamment pour l'envoi d'informations confidentielles me permettant d'accéder à mon espace privé sur le site www.abeille-assurances.fr (identifiant et mot de passe).
- J'ai bien noté que mes données personnelles sont traitées par Abeille Retraite Professionnelle, en sa qualité de responsable de traitement. Ces traitements ont pour finalité la passation, la gestion et l'exécution de l'adhésion au contrat LUCYA Abeille PER, la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers, la lutte contre la fraude à l'assurance pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude, ainsi que la gestion commerciale des clients (dont les opérations de gestion) et la prospection commerciale, avec accord du courtier le cas échéant.

Certaines de vos données font l'objet de traitement par l'APACTE, en sa qualité de responsable de traitement, pour les finalités suivantes : d'une part la gestion des adhésions de ses membres et l'information de ces derniers sur les modifications apportées à la notice du contrat LUCYA Abeille PER, et d'autre part l'envoi des convocations aux assemblées générales et l'organisation desdites assemblées générales.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, des droits d'opposition et de limitation du traitement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données post-mortem. Pour exercer ces droits :

 - auprès d'Abeille Retraite Professionnelle, vous pouvez écrire à Abeille Assurances - Service Réclamations - TSA 72710 - 92895 Nanterre Cedex 9 ou à protectiondesdonnees@abeille-assurances.fr.
 - auprès de l'APACTE, vous pouvez écrire à l'association APACTE 13 rue du Moulin Bailly, 92270 Bois-Colombes France, ou à contact@association-apacte.com

L'information complète concernant le traitement de vos données personnelles est consultable dans l'article 24 « Protection des Données Personnelles » de la Notice.
- Je suis par ailleurs informé(e) que :
 - Conformément aux articles L521-2, L522-3 et R.521-1 du Code des Assurances, mon intermédiaire d'assurance doit avant la conclusion de tout contrat d'assurance me remettre par écrit des informations notamment relatives à son identité, son numéro d'immatriculation, aux procédures de réclamation et au recours à un processus de médiation, ainsi que, le cas échéant, à l'existence de liens financiers avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Mon intermédiaire d'assurance doit également préciser s'il est soumis ou non à une obligation de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance ainsi que la nature de sa rémunération.
 - Conformément aux articles L521-4 et L522-5 du Code des Assurances avant la conclusion de tout contrat d'assurance, mon intermédiaire d'assurance doit préciser par écrit mes exigences et besoins, ainsi que les raisons justifiant le caractère approprié du contrat proposé.
 - Conformément à l'article L224-29 du Code Monétaire et Financier mon intermédiaire est tenu, au vu de ma situation, de mes connaissances et de mon expérience en matière financière, de mon horizon de placement, de mon espérance de rendement et de mes besoins de préparation de ma retraite, de me proposer un contrat/plan adapté et de m'informer de ses caractéristiques, notamment des modalités de gestion financière, des conditions de disponibilité de l'épargne, ainsi que du régime fiscal et social applicable.
- Je déclare en outre exacts les renseignements mentionnés dans cette demande d'adhésion.
- Si je n'ai pas reçu le Certificat d'Adhésion dans les 40 jours suivant la signature de cette présente demande d'adhésion, j'en informe sans délai et par écrit Abeille Retraite Professionnelle à l'adresse postale indiquée ci-dessous.
- J'ai pris bonne note de la mention suivante :

“L'adhérent peut renoncer à son adhésion au présent contrat pendant trente jours calendaires révolus à compter du moment où il est informé de l'adhésion au contrat. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée à l'adresse suivante : Abeille Retraite Professionnelle – TSA 42608 – 92895 Nanterre cedex 9, ou par envoi recommandé électronique à l'adresse électronique suivante : recommande_electronique_serv@abeille-assurances.fr (vous trouverez dans la Notice les conditions à respecter pour qu'un envoi recommandé soit valable et pris en considération par Abeille Retraite Professionnelle). Elle peut être faite suivant le modèle de lettre inclus dans la Notice”.

Fait en 3 exemplaires à , le

Signature de l'Adhérent

Signature et cachet du Conseil

Lucya
13 rue d'Uzès - 75002 Paris

*Lucya, société de courtage en assurance de personnes,
immatriculée au RCS de Paris sous le n°478 594 351,
enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 004 394.*

**Attention : merci d'apposer
votre paraphe sur chacune des
pages du présent document.**



LUCYA Abeille PER

ANNEXE OPÉRATION

Abeille Retraite Bonus 2027

Annexe à la demande d'adhésion
Bulletin de reversement



VERSION AVRIL 2026



Opération Abeille Retraite Bonus 2027

Adhérent M. Mme

Nom :

Prénom : Autres prénoms :
(premier prénom figurant sur la pièce d'identité présentée) (figurant sur la pièce d'identité présentée)

Nom de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse fiscale (si différente) :

Code postal : Ville :

Tél. personnel : Tél. portable :

E-mail : @

Document d'identité présenté *(document officiel en cours de validité)*

- Carte nationale d'identité Passeport
 Carte de séjour ou de résident étranger Permis de conduire (si émis après le 19/01/2013)

Date de la délivrance

Situation professionnelle *(1 seul choix possible)*

Situation professionnelle : Salarié(e) TNS Retraité(e) Sans activité

Profession (antérieure si "retraité" ou "sans activité") :

Catégorie socio-professionnelle (cf. liste des codes) : Secteur d'activité (cf. liste des codes) :

Personne politiquement exposée

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Date de cessation

Une personne de votre famille ou de votre entourage proche a-t-elle exercé ou cessé d'exercer, depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Lien avec cette personne :

Je suis une personne politiquement exposée* si :

"J'exerce ou j'ai cessé d'exercer au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative pour le compte d'un Etat y compris de l'Etat français⁽¹⁾, ou je suis un membre direct de la famille⁽²⁾ d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction, ou je suis étroitement associé(e)⁽³⁾ à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction."

*définition prévue par les articles L. 561-10 2° et R. 561-18 du Code monétaire et financier

(1) Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière ; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité.

(2) Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; en ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

(3) Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec une personne politiquement exposée ; toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec une personne politiquement exposée.

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil

Les versements effectués entre le 24 janvier 2026 et le 18 décembre 2026 inclus (date de réception de la demande au siège d'Abeille Retraite Professionnelle) sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027.

Les sommes investies sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 pourront bénéficier d'un complément de rémunération, dont le niveau prédéfini dépend de la répartition d'investissement choisie parmi celles prévues au paragraphe "Critères d'éligibilité du versement libre relatif à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027" de l'Annexe à la Notice spéciale Opération Abeille Retraite Bonus 2027 ci-jointe, sous réserve que les critères d'obtention visés au paragraphe "Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027" soient réalisés.

Versement libre

Adhésion

Pour que votre versement puisse être enregistré et ouvre droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027, vous devez impérativement joindre au présent document votre demande d'adhésion dûment remplie.

Sur la demande d'adhésion, la rubrique "versements libres" ne doit pas être remplie, la présente rubrique ainsi que la rubrique "Répartition de votre versement libre" s'y substituant.

La date d'effet de votre adhésion se situe au jour de la réception au siège social de l'Assureur de votre demande d'adhésion et des pièces jointes dûment complétées ainsi que votre premier versement, à la double condition de l'acceptation de la demande d'adhésion par l'assureur et de l'encaissement effectif du versement.

Reversement

Numéro de l'adhésion :

Je joins mon règlement de (en toutes lettres) : €

par chèque à l'ordre exclusif d'Abeille Retraite Professionnelle ou par prélèvement (minimum 5 000 € ; le montant cumulé des versements effectués dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 est au maximum de 1 000 000 € pour une même adhésion. Frais sur versement : 0%. Droit d'adhésion à l'APACTE (si vous n'êtes pas déjà adhérent) pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle).

Désignation du payeur

Vous effectuez ce versement en votre qualité d'adhérent.

Néanmoins, Abeille Retraite Professionnelle autorise dans certains cas le règlement des primes par des tiers. Si le payeur du versement est l'un des tiers autorisés ou un institutionnel, remplissez le document « Notice et annexes LCB-FT » et cochez la case suivante

Origine des fonds (à compléter impérativement)

Les informations ci-après sont recueillies en application des articles L 561-5 et L 561-6 du Code monétaire et financier.

Préciser la nature, le montant et la date de transaction à l'origine de l'épargne investie :

(ex : vente de ma résidence principale pour _____ € et réalisée le ___/___/___, vente de valeurs mobilières pour _____ € et réalisée le ___/___/___),

Codes valeurs nature

Natures(s)	Désignation	Date	Montant
<input type="checkbox"/> 00 Revenus d'une activité pro / retraite			€
<input type="checkbox"/> 01 Indemnité / Dommages et intérêts			€
<input type="checkbox"/> 02 Vente d'un bien immobilier			€
<input type="checkbox"/> 03 Vente parts société / fonds de commerce			€
<input type="checkbox"/> 04 Donation / Présent d'usage			€
<input type="checkbox"/> 05 Bénéfice assurance vie (capital décès)			€
<input type="checkbox"/> 06 Trésorerie d'entreprise			€
<input type="checkbox"/> 07 Déblocage d'épargne (assurance vie, PEA...)			€
<input type="checkbox"/> 08 Epargne +6mois sur : CC, livret A, CSL...			€
<input type="checkbox"/> 09 Gain aux jeux			€
<input type="checkbox"/> 10 Remboursement d'un prêt			€
<input type="checkbox"/> 11 Revenus provenant de l'activité foncière			€
<input type="checkbox"/> 12 Succession			€
<input type="checkbox"/> 13 Sursalaire (gérant - art 62 CGI)			€
<input type="checkbox"/> 14 Vente d'un véhicule			€
<input type="checkbox"/> 15 Vente d'une œuvre d'art			€
<input type="checkbox"/> 16 Bon de capitalisation			€

Afin de définir si des documents justificatifs doivent être joints à ce bulletin, vous pouvez vous référer à la notice explicative du document "Notice et annexes LCB-FT".

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil



Annexe à la Notice du Contrat

LUCYA Abeille PER

Spéciale opération Abeille Retraite Bonus 2027

Caractéristiques spécifiques à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

Les versements et les transferts de contrats de retraite dont le gestionnaire n'est pas Abeille Retraite Professionnelle effectués entre le 24 janvier et le 18 décembre 2026 inclus (date de réception de la demande au siège d'Abeille Retraite Professionnelle) sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027. Abeille Retraite Professionnelle mettra fin par anticipation à l'opération portant sur les versements si des évolutions des dispositions réglementaires le nécessitaient. De même, en cas d'évolution de certains paramètres de marchés susceptibles d'influer sur les conditions de réalisation de l'objectif de rendement annoncé, l'opération pourra être suspendue par anticipation par décision de l'assureur.

Les sommes investies sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 pourront bénéficier d'un complément de rémunération, dont le niveau prédéfini dépend de l'option choisie parmi celles prévues au paragraphe suivant, sous réserve que les critères d'obtention visés à la rubrique « Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027 » soient réalisés.

Critères d'éligibilité du versement libre à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

- Le montant minimum doit être de 5 000 € pour un versement. Le montant cumulé des versements effectués dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 est au maximum de 1 000 000 € pour une même adhésion.
- Le versement est obligatoirement investi sur le support Abeille RP Garantie Retraite de la gestion libre et, pour l'option Bonus 2027 +2%, sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération selon l'une des répartitions suivantes :

Pour l'option Bonus 2027 +2%

- 30% minimum du versement doit être investi sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027,
- le solde du versement (70% maximum) doit être investi sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite.

Pour l'option Bonus 2027 +1,5%

- versement investi en tout ou partie sur le support Abeille RP Garantie Retraite.
- L'investissement sur les supports en unités de compte éligibles à cette opération est inférieur à 30%.

- Opération éligible aux transferts de contrats d'épargne retraite dont le gestionnaire n'est pas Abeille Retraite professionnelle, initiés pendant la période de disponibilité de l'offre.
- Les versements programmés ne sont pas éligibles à l'opération.
- L'offre est réservée aux adhérents âgés de moins de 85 ans.

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil



Modalités d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027

L'option Bonus 2027 +2% et l'option Bonus 2027 +1,5% ouvrent, sous conditions, respectivement droit à l'ajout d'un complément de rémunération de 2% ou de 1,5% au taux de rendement du support en euros Abeille RP Garantie Retraite au titre du contrat pour l'année 2026 et/ou 2027, pour les sommes investies sur ce support dans le cadre de l'opération.

Le taux de rendement s'entend net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux en vigueur.

Sous réserve que les conditions d'attribution décrites dans le paragraphe ci-dessous soient réalisées, le complément de rémunération est attribué :

- en date de valeur du 31 décembre 2026, au prorata du temps passé sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite depuis la date d'investissement du versement effectué dans le cadre de l'opération et le 31 décembre 2026,
- et en date de valeur du 31 décembre 2027, au prorata du temps passé sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite depuis le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027.

Au terme de l'opération, les sommes investies sur le support en euros et ayant bénéficié d'un complément de rémunération au 31/12/2026 et/ou 31/12/2027, retrouveront automatiquement les conditions standard du support en euros Abeille RP Garantie Retraite.

Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027

La part du versement investie sur Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027, toujours investie au 31 décembre 2026 et/ou toujours investie au 31 décembre 2027 et aux dates d'attribution effectives de la participation aux bénéficiaires, bénéficiera du taux de rendement du support en euros Abeille RP Garantie Retraite au titre du contrat pour l'année 2026 et/ou pour l'année 2027, majoré du complément de rémunération spécifique à l'opération tel que défini dans le paragraphe précédent sous réserve :

- qu'aucune **opération sur l'adhésion (automatique ou non)**, effectuée avant le 1^{er} janvier 2028 et impactant les supports en unités de compte sélectionnés dans le cadre de l'opération, n'ait porté à l'issue de cet acte la part en unités de compte du versement ouvrant droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 à un niveau inférieur au minimum propre à l'option choisie tel que défini dans le paragraphe « Critères d'éligibilité du versement libre à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 ».

Si à l'issue d'une opération sur l'adhésion, la part en unités de compte du versement ouvrant droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 devient inférieure au minimum propre à l'option choisie tel que défini dans le paragraphe « Critères d'éligibilité du versement libre relatif à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 » :

- le droit au complément de rémunération est définitivement perdu si la date de valorisation de l'opération de sortie en capital / arbitrage est antérieure au 1^{er} janvier 2027.
- le droit au complément de rémunération est conservé au titre de 2026 mais perdu au titre de 2027, si la date de valorisation de l'opération de sortie en capital / arbitrage est postérieure au 31 décembre 2026 mais antérieure au 1^{er} janvier 2028.

Pour l'option Bonus 2027 +1,5%, toute sortie en capital partielle ou totale du support Abeille RP Garantie Retraite effectuée sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 18 décembre 2026 inclus fera perdre le droit à attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027.

L'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027 n'est pas soumise à l'évolution de la valeur de l'épargne résultant de la fluctuation des marchés financiers : toute évolution à la baisse de la valeur de l'épargne investie sur les supports en unités de compte choisis dans le cadre de l'opération qui viendrait modifier la part du versement affectée aux dits supports, resterait sans conséquence et le droit au complément de rémunération serait maintenu.

Supports en unités de compte éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

Sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 tous les supports en unités de compte éligibles à votre adhésion à l'exception d'OFI Invest ESG Liquidités A, d'Ostrum SRI Cash Plus R (C) EUR et de SLF (F) Bond ESG 6M P2. Les investissements (versement libre) en mode de gestion évolutive si la durée de cette gestion est comprise entre 8 et 50 ans sont également possibles. Les investissements (versement libre) en mode de Gestion Sous Mandat sont également possibles. Les document(s) présentant les caractéristiques principales du(des) support(s) en unités de compte éligibles à l'adhésion sont disponibles à tout moment sur simple demande auprès de votre conseiller.

Abeille Retraite Professionnelle ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.



Abeille Retraite Professionnelle
Société anonyme au capital de 305 821 820 euros
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire
régi par le Code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes
833 105 067 R.C.S. Nanterre

N° d'identifiant unique ADEME FR233835_03TPOZ

APACTE
(Association de Promotion des ACTions
pour l'Épargne retraite). Association sans but
lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly
92270 Bois-Colombes

Lucya
Lucya est une société de courtage en assurance
de personnes. Société par Actions Simplifiée,
au capital de 2 200 000 €, immatriculée au RCS de Paris
sous le n°478 594 351, enregistrée à l'ORIAS sous
le n°07 004 394 et dont le siège social est situé au
13 rue d'Uzès - 75002 Paris.

AIDE MÉMOIRE RECUEIL DES EXIGENCES ET DES BESOINS À DESTINATION DE L'APPORTEUR

Partie : Vous et votre environnement personnel

Reportez-vous aux listes ci-dessous pour trouver le code CSP et le code Secteur d'activité adéquats.

SALARIE			
Code CSP	Libellé CSP	Code CSP	Libellé CSP
33	Cadres de la fonction publique	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	53	Policiers et militaires
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	54	Employés administratifs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	55	Employés de commerce
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	56	Personnels des services directs aux particuliers
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
44	Clergé, religieux	64	Chauffeurs
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
47	Techniciens	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	69	Ouvriers agricoles

T N S	
Code CSP	Libellé CSP
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
24	Chefs d'entreprise moins de 10 salariés
31	Professions libérales

SANS ACTIVITÉ	
Code CSP	Libellé CSP
84	Elèves, Etudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

RETRAITÉ			
Code CSP	Libellé CSP	Code CSP	Libellé CSP
10	Agriculteurs exploitants	47	Techniciens
21	Artisans	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
22	Commerçants et assimilés	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	53	Policiers et militaires
24	Chefs d'entreprise moins de 10 salariés	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la fonction publique	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	64	Chauffeurs
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
44	Clergé, religieux	69	Ouvriers agricoles
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises		

Code	Libellé secteur d'activité	Code	Libellé secteur d'activité
01	Action sociale	21	Industrie agro-alimentaire
02	Activités culturelles, sportives et spectacles	22	Industrie biens d'équipement, de consommation domestiques
03	Activités immobilières	23	Industrie biens d'équipement, de consommation industriels
04	Agriculture, marine, pêche, exploitation forestière	24	Industrie chimique, pharmaceutique
05	Armée, Police	25	Industrie, collecte et valorisation des déchets
06	Artisanat	26	Industrie des métaux
07	Audit, comptabilité et gestion	27	Industrie du bois
08	Banques et assurances	28	Industrie du plastique
09	Commerce détail	29	Industries autres
10	Commerce et réparation automobiles	30	Informatique, télécommunication, téléphonie, web, hifi
11	Commerce grande distribution	31	Professionnels de la santé (médecins généralistes et spécialistes, dentistes)
12	Commerce gros	32	Professionnels de la santé (biologie, pharmacie)
13	Communication, Information, média	33	Professionnels de la santé autres (paramédical, kinésithérapeute, infirmier, ...)
14	Construction (BTP)	34	Professions juridiques
15	Energies et eau (extraction, traitement, distribution)	35	Religion
16	Enseignement, formation	36	Sans activité professionnelle
17	Etudes et recherche	37	Services aux entreprises
18	Fonctions publiques	38	Services aux particuliers
19	Hôtel, restaurant, brasserie, café	39	Tourisme
20	Humanitaire	40	Transports et logistiques



Opération Abeille Retraite Bonus 2027

Adhérent M. Mme

Nom :

Prénom : Autres prénoms :
(premier prénom figurant sur la pièce d'identité présentée) (figurant sur la pièce d'identité présentée)

Nom de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse fiscale (si différente) :

Code postal : Ville :

Tél. personnel : Tél. portable :

E-mail : @

Document d'identité présenté *(document officiel en cours de validité)*

Carte nationale d'identité Passeport
 Carte de séjour ou de résident étranger Permis de conduire (si émis après le 19/01/2013)

Date de la délivrance

Situation professionnelle *(1 seul choix possible)*

Situation professionnelle : Salarié(e) TNS Retraité(e) Sans activité

Profession (antérieure si "retraité" ou "sans activité") :

Catégorie socio-professionnelle (cf. liste des codes) : Secteur d'activité (cf. liste des codes) :

Personne politiquement exposée

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Date de cessation

Une personne de votre famille ou de votre entourage proche a-t-elle exercé ou cessé d'exercer, depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Lien avec cette personne :

Je suis une personne politiquement exposée* si :

"J'exerce ou j'ai cessé d'exercer au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative pour le compte d'un Etat y compris de l'Etat français⁽¹⁾, ou je suis un membre direct de la famille⁽²⁾ d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction, ou je suis étroitement associé(e)⁽³⁾ à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction."

*définition prévue par les articles L. 561-10 2° et R. 561-18 du Code monétaire et financier

(1) Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière ; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité.

(2) Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; en ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

(3) Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec une personne politiquement exposée ; toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec une personne politiquement exposée.

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil

LUCYA
CONSEIL ET PATRIMOINE

Les versements effectués entre le 24 janvier 2026 et le 18 décembre 2026 inclus (date de réception de la demande au siège d'Abeille Retraite Professionnelle) sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027.

Les sommes investies sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 pourront bénéficier d'un complément de rémunération, dont le niveau prédéfini dépend de la répartition d'investissement choisie parmi celles prévues au paragraphe "Critères d'éligibilité du versement libre relatif à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027" de l'Annexe à la Notice spéciale Opération Abeille Retraite Bonus 2027 ci-jointe, sous réserve que les critères d'obtention visés au paragraphe "Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027" soient réalisés.

Versement libre

Adhésion

Pour que votre versement puisse être enregistré et ouvre droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027, vous devez impérativement joindre au présent document votre demande d'adhésion dûment remplie.

Sur la demande d'adhésion, la rubrique "versements libres" ne doit pas être remplie, la présente rubrique ainsi que la rubrique "Répartition de votre versement libre" s'y substituant.

La date d'effet de votre adhésion se situe au jour de la réception au siège social de l'Assureur de votre demande d'adhésion et des pièces jointes dûment complétées ainsi que votre premier versement, à la double condition de l'acceptation de la demande d'adhésion par l'assureur et de l'encaissement effectif du versement.

Reversement

Numéro de l'adhésion :

Je joins mon règlement de (en toutes lettres) : €

par chèque à l'ordre exclusif d'Abeille Retraite Professionnelle ou par prélèvement (minimum 5 000 € ; le montant cumulé des versements effectués dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 est au maximum de 1 000 000 € pour une même adhésion. Frais sur versement : 0%. Droit d'adhésion à l'APACTE (si vous n'êtes pas déjà adhérent) pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle).

Désignation du payeur

Vous effectuez ce versement en votre qualité d'adhérent.

Néanmoins, Abeille Retraite Professionnelle autorise dans certains cas le règlement des primes par des tiers. Si le payeur du versement est l'un des tiers autorisés ou un institutionnel, remplissez le document « Notice et annexes LCB-FT » et cochez la case suivante

Origine des fonds (à compléter impérativement)

Les informations ci-après sont recueillies en application des articles L 561-5 et L 561-6 du Code monétaire et financier.

Preciser la nature, le montant et la date de transaction à l'origine de l'épargne investie :

(ex : vente de ma résidence principale pour _____ € et réalisée le ___/___/___, vente de valeurs mobilières pour _____ € et réalisée le ___/___/___),

Codes valeurs nature

Natures(s)	Désignation	Date	Montant
<input type="checkbox"/> 00 Revenus d'une activité pro / retraite			€
<input type="checkbox"/> 01 Indemnité / Dommages et intérêts			€
<input type="checkbox"/> 02 Vente d'un bien immobilier			€
<input type="checkbox"/> 03 Vente parts société / fonds de commerce			€
<input type="checkbox"/> 04 Donation / Présent d'usage			€
<input type="checkbox"/> 05 Bénéfice assurance vie (capital décès)			€
<input type="checkbox"/> 06 Trésorerie d'entreprise			€
<input type="checkbox"/> 07 Déblocage d'épargne (assurance vie, PEA...)			€
<input type="checkbox"/> 08 Epargne +6mois sur : CC, livret A, CSL...			€
<input type="checkbox"/> 09 Gain aux jeux			€
<input type="checkbox"/> 10 Remboursement d'un prêt			€
<input type="checkbox"/> 11 Revenus provenant de l'activité foncière			€
<input type="checkbox"/> 12 Succession			€
<input type="checkbox"/> 13 Sursalaire (gérant - art 62 CGI)			€
<input type="checkbox"/> 14 Vente d'un véhicule			€
<input type="checkbox"/> 15 Vente d'une œuvre d'art			€
<input type="checkbox"/> 16 Bon de capitalisation			€

Afin de définir si des documents justificatifs doivent être joints à ce bulletin, vous pouvez vous référer à la notice explicative du document "Notice et annexes LCB-FT".

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil



Annexe à la Notice du Contrat

LUCYA Abeille PER

Spéciale opération Abeille Retraite Bonus 2027

Caractéristiques spécifiques à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

Les versements et les transferts de contrats de retraite dont le gestionnaire n'est pas Abeille Retraite Professionnelle effectués entre le 24 janvier et le 18 décembre 2026 inclus (date de réception de la demande au siège d'Abeille Retraite Professionnelle) sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027. Abeille Retraite Professionnelle mettra fin par anticipation à l'opération portant sur les versements si des évolutions des dispositions réglementaires le nécessitaient. De même, en cas d'évolution de certains paramètres de marchés susceptibles d'influer sur les conditions de réalisation de l'objectif de rendement annoncé, l'opération pourra être suspendue par anticipation par décision de l'assureur.

Les sommes investies sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 pourront bénéficier d'un complément de rémunération, dont le niveau prédéfini dépend de l'option choisie parmi celles prévues au paragraphe suivant, sous réserve que les critères d'obtention visés à la rubrique « Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027 » soient réalisés.

Critères d'éligibilité du versement libre à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

- Le montant minimum doit être de 5 000 € pour un versement. Le montant cumulé des versements effectués dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 est au maximum de 1 000 000 € pour une même adhésion.
- Le versement est obligatoirement investi sur le support Abeille RP Garantie Retraite de la gestion libre et, pour l'option Bonus 2027 +2%, sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération selon l'une des répartitions suivantes :

Pour l'option Bonus 2027 +2%

- 30% minimum du versement doit être investi sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027,
- le solde du versement (70% maximum) doit être investi sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite.

Pour l'option Bonus 2027 +1,5%

- versement investi en tout ou partie sur le support Abeille RP Garantie Retraite.
- L'investissement sur les supports en unités de compte éligibles à cette opération est inférieur à 30%.

- Opération éligible aux transferts de contrats d'épargne retraite dont le gestionnaire n'est pas Abeille Retraite professionnelle, initiés pendant la période de disponibilité de l'offre.
- Les versements programmés ne sont pas éligibles à l'opération.
- L'offre est réservée aux adhérents âgés de moins de 85 ans.

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil



Modalités d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027

L'option Bonus 2027 +2% et l'option Bonus 2027 +1,5% ouvrent, sous conditions, respectivement droit à l'ajout d'un complément de rémunération de 2% ou de 1,5% au taux de rendement du support en euros Abeille RP Garantie Retraite au titre du contrat pour l'année 2026 et / ou 2027, pour les sommes investies sur ce support dans le cadre de l'opération.

Le taux de rendement s'entend net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux en vigueur.

Sous réserve que les conditions d'attribution décrites dans le paragraphe ci-dessous soient réalisées, le complément de rémunération est attribué :

- en date de valeur du 31 décembre 2026, au prorata du temps passé sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite depuis la date d'investissement du versement effectué dans le cadre de l'opération et le 31 décembre 2026,
- et en date de valeur du 31 décembre 2027, au prorata du temps passé sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite depuis le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027.

Au terme de l'opération, les sommes investies sur le support en euros et ayant bénéficié d'un complément de rémunération au 31/12/2026 et/ou 31/12/2027, retrouveront automatiquement les conditions standard du support en euros Abeille RP Garantie Retraite.

Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027

La part du versement investie sur Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027, toujours investie au 31 décembre 2026 et / ou toujours investie au 31 décembre 2027 et aux dates d'attribution effectives de la participation aux bénéfices, bénéficiera du taux de rendement du support en euros Abeille RP Garantie Retraite au titre du contrat pour l'année 2026 et / ou pour l'année 2027, majoré du complément de rémunération spécifique à l'opération tel que défini dans le paragraphe précédent sous réserve :

- qu'aucune **opération sur l'adhésion (automatique ou non)**, effectuée avant le 1^{er} janvier 2028 et impactant les supports en unités de compte sélectionnés dans le cadre de l'opération, **n'ait porté à l'issue de cet acte la part en unités de compte du versement ouvrant droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 à un niveau inférieur au minimum propre à l'option choisie tel que défini dans le paragraphe « Critères d'éligibilité du versement libre à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 ».**

Si à l'issue d'une opération sur l'adhésion, la part en unités de compte du versement ouvrant droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 devient inférieure **au minimum propre à l'option choisie tel que défini dans le paragraphe « Critères d'éligibilité du versement libre relatif à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 » :**

- **le droit au complément de rémunération est définitivement perdu** si la date de valorisation de l'opération de sortie en capital / arbitrage est antérieure au 1^{er} janvier 2027.
- **le droit au complément de rémunération est conservé au titre de 2026 mais perdu au titre de 2027**, si la date de valorisation de l'opération de sortie en capital / arbitrage est postérieure au 31 décembre 2026 mais antérieure au 1^{er} janvier 2028.

Pour l'option Bonus 2027 +1,5%, toute sortie en capital partielle ou totale du support Abeille RP Garantie Retraite effectuée sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 18 décembre 2026 inclus fera perdre le droit à attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027.

L'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027 n'est pas soumise à l'évolution de la valeur de l'épargne résultant de la fluctuation des marchés financiers : toute évolution à la baisse de la valeur de l'épargne investie sur les supports en unités de compte choisis dans le cadre de l'opération qui viendrait modifier la part du versement affectée aux dits supports, resterait sans conséquence et le droit au complément de rémunération serait maintenu.

Supports en unités de compte éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

Sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 tous les supports en unités de compte éligibles à votre adhésion à l'exception d'OFI Invest ESG Liquidités A, d'Ostrum SRI Cash Plus R (C) EUR et de SLF (F) Bond ESG 6M P2. Les investissements (versement libre) en mode de gestion évolutive si la durée de cette gestion est comprise entre 8 et 50 ans sont également possibles. Les investissements (versement libre) en mode de Gestion Sous Mandat sont également possibles. Les document(s) présentant les caractéristiques principales du(des) support(s) en unités de compte éligibles à l'adhésion sont disponibles à tout moment sur simple demande auprès de votre conseiller.

Abeille Retraite Professionnelle ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.



Abeille Retraite Professionnelle
Société anonyme au capital de 305 821 820 euros
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire
régi par le Code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes
833 105 067 R.C.S. Nanterre

N° d'identifiant unique ADEME FR233835_03TPOZ

APACTE
(Association de Promotion des **ACT**ions
pour l'Épargne retraite). Association sans but
lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly
92270 Bois-Colombes

Lucya

Lucya est une société de courtage en assurance
de personnes. Société par Actions Simplifiée,
au capital de 2 200 000 €, immatriculée au RCS de Paris
sous le n°07 594 351, enregistrée à l'ORIAS sous
le n°07 004 394 et dont le siège social est situé au
13 rue d'Uzès - 75002 Paris.



Opération Abeille Retraite Bonus 2027

Adhérent M. Mme

Nom :

Prénom : Autres prénoms :
(premier prénom figurant sur la pièce d'identité présentée) *(figurant sur la pièce d'identité présentée)*

Nom de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse fiscale (si différente) :

Code postal : Ville :

Tél. personnel : Tél. portable :

E-mail : @

Document d'identité présenté *(document officiel en cours de validité)*

- Carte nationale d'identité Passeport
 Carte de séjour ou de résident étranger Permis de conduire (si émis après le 19/01/2013)

Date de la délivrance

Situation professionnelle *(1 seul choix possible)*

Situation professionnelle : Salarié(e) TNS Retraité(e) Sans activité

Profession (antérieure si "retraité" ou "sans activité") :

Catégorie socio-professionnelle (cf. liste des codes) : Secteur d'activité (cf. liste des codes) :

Personne politiquement exposée

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Date de cessation

Une personne de votre famille ou de votre entourage proche a-t-elle exercé ou cessé d'exercer, depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

Oui Non Fonction exercée : Lien avec cette personne :

Je suis une personne politiquement exposée* si :

"J'exerce ou j'ai cessé d'exercer au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative pour le compte d'un Etat y compris de l'Etat français⁽¹⁾, ou je suis un membre direct de la famille⁽²⁾ d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction, ou je suis étroitement associé(e)⁽³⁾ à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction."

*définition prévue par les articles L. 561-10 2° et R. 561-18 du Code monétaire et financier

(1) Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière ; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité.

(2) Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; en ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

(3) Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec une personne politiquement exposée ; toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec une personne politiquement exposée.

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil

LUCYA
CONSEIL ET PATRIMOINE

Les versements effectués entre le 24 janvier 2026 et le 18 décembre 2026 inclus (date de réception de la demande au siège d'Abeille Retraite Professionnelle) sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027.

Les sommes investies sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 pourront bénéficier d'un complément de rémunération, dont le niveau prédéfini dépend de la répartition d'investissement choisie parmi celles prévues au paragraphe "Critères d'éligibilité du versement libre relatif à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027" de l'Annexe à la Notice spéciale Opération Abeille Retraite Bonus 2027 ci-jointe, sous réserve que les critères d'obtention visés au paragraphe "Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027" soient réalisés.

Versement libre

Adhésion

Pour que votre versement puisse être enregistré et ouvre droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027, vous devez impérativement joindre au présent document votre demande d'adhésion dûment remplie.

Sur la demande d'adhésion, la rubrique "versements libres" ne doit pas être remplie, la présente rubrique ainsi que la rubrique "Répartition de votre versement libre" s'y substituant.

La date d'effet de votre adhésion se situe au jour de la réception au siège social de l'Assureur de votre demande d'adhésion et des pièces jointes dûment complétées ainsi que votre premier versement, à la double condition de l'acceptation de la demande d'adhésion par l'assureur et de l'encaissement effectif du versement.

Reversement

Numéro de l'adhésion :

Je joins mon règlement de (en toutes lettres) :

€

par chèque à l'ordre exclusif d'Abeille Retraite Professionnelle ou par prélèvement (minimum 5 000 € ; le montant cumulé des versements effectués dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 est au maximum de 1 000 000 € pour une même adhésion. Frais sur versement : 0%. Droit d'adhésion à l'APACTE (si vous n'êtes pas déjà adhérent) pris en charge par Abeille Retraite Professionnelle).

Désignation du payeur

Vous effectuez ce versement en votre qualité d'adhérent.

Néanmoins, Abeille Retraite Professionnelle autorise dans certains cas le règlement des primes par des tiers. Si le payeur du versement est l'un des tiers autorisés ou un institutionnel, remplissez le document « Notice et annexes LCB-FT » et cochez la case suivante

Origine des fonds (à compléter impérativement)

Les informations ci-après sont recueillies en application des articles L 561-5 et L 561-6 du Code monétaire et financier.

Préciser la nature, le montant et la date de transaction à l'origine de l'épargne investie :

(ex : vente de ma résidence principale pour _____ € et réalisée le ___/___/___, vente de valeurs mobilières pour _____ € et réalisée le ___/___/___),

Codes valeurs nature

Natures(s)	Désignation	Date	Montant
<input type="checkbox"/> 00 Revenus d'une activité pro / retraite			€
<input type="checkbox"/> 01 Indemnité / Dommages et intérêts			€
<input type="checkbox"/> 02 Vente d'un bien immobilier			€
<input type="checkbox"/> 03 Vente parts société / fonds de commerce			€
<input type="checkbox"/> 04 Donation / Présent d'usage			€
<input type="checkbox"/> 05 Bénéfice assurance vie (capital décès)			€
<input type="checkbox"/> 06 Trésorerie d'entreprise			€
<input type="checkbox"/> 07 Déblocage d'épargne (assurance vie, PEA...)			€
<input type="checkbox"/> 08 Epargne +6mois sur : CC, livret A, CSL...			€
<input type="checkbox"/> 09 Gain aux jeux			€
<input type="checkbox"/> 10 Remboursement d'un prêt			€
<input type="checkbox"/> 11 Revenus provenant de l'activité foncière			€
<input type="checkbox"/> 12 Succession			€
<input type="checkbox"/> 13 Sursalaire (gérant - art 62 CGI)			€
<input type="checkbox"/> 14 Vente d'un véhicule			€
<input type="checkbox"/> 15 Vente d'une œuvre d'art			€
<input type="checkbox"/> 16 Bon de capitalisation			€

Afin de définir si des documents justificatifs doivent être joints à ce bulletin, vous pouvez vous référer à la notice explicative du document "Notice et annexes LCB-FT".

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil



Annexe à la Notice du Contrat

LUCYA Abeille PER

Spéciale opération Abeille Retraite Bonus 2027

Caractéristiques spécifiques à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

Les versements et les transferts de contrats de retraite dont le gestionnaire n'est pas Abeille Retraite Professionnelle effectués entre le 24 janvier et le 18 décembre 2026 inclus (date de réception de la demande au siège d'Abeille Retraite Professionnelle) sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027. Abeille Retraite Professionnelle mettra fin par anticipation à l'opération portant sur les versements si des évolutions des dispositions réglementaires le nécessitaient. De même, en cas d'évolution de certains paramètres de marchés susceptibles d'influer sur les conditions de réalisation de l'objectif de rendement annoncé, l'opération pourra être suspendue par anticipation par décision de l'assureur.

Les sommes investies sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 pourront bénéficier d'un complément de rémunération, dont le niveau prédéfini dépend de l'option choisie parmi celles prévues au paragraphe suivant, sous réserve que les critères d'obtention visés à la rubrique « Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027 » soient réalisés.

Critères d'éligibilité du versement libre à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

- Le montant minimum doit être de 5 000 € pour un versement. Le montant cumulé des versements effectués dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 est au maximum de 1 000 000 € pour une même adhésion.
- Le versement est obligatoirement investi sur le support Abeille RP Garantie Retraite de la gestion libre et, pour l'option Bonus 2027 +2%, sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération selon l'une des répartitions suivantes :

Pour l'option Bonus 2027 +2%

- 30% minimum du versement doit être investi sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027,
- le solde du versement (70% maximum) doit être investi sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite.

Pour l'option Bonus 2027 +1,5%

- versement investi en tout ou partie sur le support Abeille RP Garantie Retraite.
- l'investissement sur les supports en unités de compte éligibles à cette opération est inférieur à 30%.

- Opération éligible aux transferts de contrats d'épargne retraite dont le gestionnaire n'est pas Abeille Retraite professionnelle, initiés pendant la période de disponibilité de l'offre.
- Les versements programmés ne sont pas éligibles à l'opération.
- L'offre est réservée aux adhérents âgés de moins de 85 ans.

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil



Modalités d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027

L'option Bonus 2027 +2% et l'option Bonus 2027 +1,5% ouvrent, sous conditions, respectivement droit à l'ajout d'un complément de rémunération de 2% ou de 1,5% au taux de rendement du support en euros Abeille RP Garantie Retraite au titre du contrat pour l'année 2026 et / ou 2027, pour les sommes investies sur ce support dans le cadre de l'opération.

Le taux de rendement s'entend net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux en vigueur.

Sous réserve que les conditions d'attribution décrites dans le paragraphe ci-dessous soient réalisées, le complément de rémunération est attribué :

- en date de valeur du 31 décembre 2026, au prorata du temps passé sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite depuis la date d'investissement du versement effectué dans le cadre de l'opération et le 31 décembre 2026,
- et en date de valeur du 31 décembre 2027, au prorata du temps passé sur le support en euros Abeille RP Garantie Retraite depuis le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027.

Au terme de l'opération, les sommes investies sur le support en euros et ayant bénéficié d'un complément de rémunération au 31/12/2026 et/ou 31/12/2027, retrouveront automatiquement les conditions standard du support en euros Abeille RP Garantie Retraite.

Conditions d'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027

La part du versement investie sur Abeille RP Garantie Retraite dans le cadre de l'opération Abeille Retraite Bonus 2027, toujours investie au 31 décembre 2026 et / ou toujours investie au 31 décembre 2027 et aux dates d'attribution effectives de la participation aux bénéfices, bénéficiera du taux de rendement du support en euros Abeille RP Garantie Retraite au titre du contrat pour l'année 2026 et / ou pour l'année 2027, majoré du complément de rémunération spécifique à l'opération tel que défini dans le paragraphe précédent sous réserve :

- qu'aucune **opération sur l'adhésion (automatique ou non)**, effectuée avant le 1^{er} janvier 2028 et impactant les supports en unités de compte sélectionnés dans le cadre de l'opération, **n'ait porté à l'issue de cet acte la part en unités de compte du versement ouvrant droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 à un niveau inférieur au minimum propre à l'option choisie tel que défini dans le paragraphe « Critères d'éligibilité du versement libre à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 ».**

Si à l'issue d'une opération sur l'adhésion, la part en unités de compte du versement ouvrant droit à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 devient inférieure au **minimum propre à l'option choisie tel que défini dans le paragraphe « Critères d'éligibilité du versement libre relatif à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 »** :

- **le droit au complément de rémunération est définitivement perdu** si la date de valorisation de l'opération de sortie en capital / arbitrage est antérieure au 1^{er} janvier 2027.
- **le droit au complément de rémunération est conservé au titre de 2026 mais perdu au titre de 2027**, si la date de valorisation de l'opération de sortie en capital / arbitrage est postérieure au 31 décembre 2026 mais antérieure au 1^{er} janvier 2028.

Pour l'option Bonus 2027 +1,5%, toute sortie en capital partielle ou totale du support Abeille RP Garantie Retraite effectuée sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 18 décembre 2026 inclus fera perdre le droit à attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027.

L'attribution du complément de rémunération Abeille Retraite Bonus 2027 n'est pas soumise à l'évolution de la valeur de l'épargne résultant de la fluctuation des marchés financiers : toute évolution à la baisse de la valeur de l'épargne investie sur les supports en unités de compte choisis dans le cadre de l'opération qui viendrait modifier la part du versement affectée aux dits supports, resterait sans conséquence et le droit au complément de rémunération serait maintenu.

Supports en unités de compte éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027

Sont éligibles à l'opération Abeille Retraite Bonus 2027 tous les supports en unités de compte éligibles à votre adhésion à l'exception d'OFI Invest ESG Liquidités A, d'Ostrum SRI Cash Plus R (C) EUR et de SLF (F) Bond ESG 6M P2. Les investissements (versement libre) en mode de gestion évolutive si la durée de cette gestion est comprise entre 8 et 50 ans sont également possibles. Les investissements (versement libre) en mode de Gestion Sous Mandat sont également possibles. Les document(s) présentant les caractéristiques principales du(des) support(s) en unités de compte éligibles à l'adhésion sont disponibles à tout moment sur simple demande auprès de votre conseiller.

Abeille Retraite Professionnelle ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.



Abeille Retraite Professionnelle
Société anonyme au capital de 305 821 820 euros
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire
régi par le Code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes
833 105 067 R.C.S. Nanterre

N° d'identifiant unique ADEME FR233835_03TPOZ

APACTE
(Association de Promotion des ACTions
pour l'Épargne retraite). Association sans but
lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly
92270 Bois-Colombes

Lucya
Lucya est une société de courtage en assurance
de personnes. Société par Actions Simplifiée,
au capital de 2 200 000 €, immatriculée au RCS de Paris
sous le n°478 594 351, enregistrée à l'ORIAS sous
le n°07 004 394 et dont le siège social est situé au
13 rue d'Uzès - 75002 Paris.